

Évaluation finale

« Nord et Sud, petits et grands, engageons-nous pour
le respect des droits humains »

Rapport d'évaluation

Version finale

Cécile Bérut

Avril 2022

Diarousse Jean Baptiste

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| ACRONYMES | 4 |
| RESUME | 5 |
| 1. CONTEXTE DE L’EVALUATION : OBJECTIFS ET APPROCHE GLOBALE | 8 |
| 1.1 LE PROJET | 8 |
| 1.2 ENJEUX DE L’ÉVALUATION FINALE | 12 |
| 1.3 ÉTAPES DE L’EVALUATION..... | 12 |
| 2. ANALYSE SELON LES CRITERES (PERTINENCE, EFFICACITE, EFFICIENCE, DURABILITE, IMPACT, PARTENARIAT) | 13 |
| 2.1 PERTINENCE ET COHERENCE | 13 |
| 2.2 EFFICACITE | 16 |
| 2.3 EFFICIENCE | 21 |
| 2.4 DURABILITE | 24 |
| 2.5 IMPACT..... | 28 |
| 2.6 PARTENARIAT..... | 32 |
| 3. QUELS CHANGEMENTS ? | 34 |
| 4. LES LEÇONS APPRIS | 37 |
| 5. LES RECOMMANDATIONS | 38 |
| ANNEXES | 42 |
| ANNEXE 1 : TERME DE REFERENCE DE L’EVALUATION | 42 |
| ANNEXE 2 : LISTE BIBLIOGRAPHIQUE CONSULTEE | 43 |
| ANNEXE 3 : PERSONNES RENCONTREES | 45 |
| ANNEXE 4 : ACTIVITES REALISEES DANS LE CADRE DE L’EVALUATION | 47 |
| ANNEXE 5 : TABLEAU DES ACTIVITES REALISEES A LA DATE DE L’EVALUATION | 48 |

Tables de tableaux, graphes et encadrés

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Budget spécifique Haïti | 11 |
| Tableau 2 : Formations professionnelles réalisées par le Resedh | 17 |
| Tableau 3 : Soins et suivi psychosociaux apportés par le Resedh | 17 |
| Tableau 4 : Type de projet dans les communautés | 17 |
| Tableau 5: Soins et suivi psychosociaux apportés par le Garr | 18 |
| Tableau 6 : Nombre d'enfants pris en charge par Timkatec | 19 |
| Tableau 7 : Suivi des dépenses globales | 22 |
| Tableau 8 : Budget et dépenses des 3 partenaires | 23 |
| Tableau 9 : Montant investi par bénéficiaire..... | 23 |
| Tableau 10 : Liste des partenaires du Resedh | 24 |
| Tableau 11 : Liste des partenaires de Timkatec | 25 |

Acronymes

| | |
|-----------------|---|
| ACCFC | : Fondation pour la création artistique pour enfant |
| ACTEC | : ONG de développement belge sur la formation professionnelle – Un métier pour tous |
| AGR | : Activité génératrice de revenus |
| APEFE | : Association pour la promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger |
| ASEC | : Assemblée de section communale |
| AKSEP-T | : Aksyon Kominote pou Sante Edikasyon e Pwoteksyon Timoun |
| BPM | : Brigade de protection des mineurs |
| BRH | : Banque de la République d'Haïti |
| CAD | : Comité d'aide au développement de l'OCDE |
| CASEC | : Conseil d'Administration de la Section Communale |
| CDC | : Conseil de développement communal |
| CDSC | : Conseil de développement des sections communales |
| CE | : Communauté Engagée |
| CSC | : Cadre Stratégique Commun |
| DCP | : Droits civils et politiques |
| DESC | : Droits économiques sociaux et culturels |
| DGD | : Direction générale de coopération |
| FEOPLAJ | : Fédération des Organisations des Paysans de La Montagne de Jacmel |
| GARR | : Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés |
| GTPE | : Groupe de travail sur la protection de l'enfant |
| IBERS | : Institut de bien-être social et de recherche |
| INFP | : Institut national de formation professionnelle |
| KNH | : Kindernothilfe (ONG allemande d'aide à l'enfance) |
| MAST | : Ministère des Affaires sociales et du travail |
| MCC | : Mennonite Central Community |
| MCFDF | : Ministère à la condition féminine et aux droits des femmes |
| NCHR | : Coalition nationale pour les droits des Haïtiens |
| ONG | : Organisation non gouvernementale |
| OMD | : Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| OPC | : Organisme de protection du citoyen, |
| PSDH | : Plan stratégique de Développement Haïti |
| RESEDH | : Réseau Sud-Est de défense des droits humains |
| RH | : Ressources humaines |
| Rnddh | : Réseau National pour la Défense des Droits de l'Homme |
| TDH | : Terre des hommes |
| TDR | : Terme de référence |
| VIH | : Virus de l'immunodéficience humaine, |
| SIDA | : Syndrome d'immunodéficience acquise |
| SNAE | : Stratégie nationale d'action pour une éducation |
| UNICEF | : Fonds des Nations unies pour l'enfance |
| Timkatec | : Timoun Kap Teke Chans |
| WBI | : Wallonie-Bruxelles International |

Résumé

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation finale du programme « **Nord et Sud, petits et grands, engageons-nous pour le respect des droits humains** » 2017-2022 de l'ONG Geomou. Ce projet a été mis en œuvre avec trois partenaires, le Réseau Sud-Est de Défense des Droits Humains (RESEDH), le Timkatec et le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) et a pour **objectif spécifique "le droit des enfants (filles et garçons), les plus vulnérables dans le département de l'Ouest et du Sud-Est, est améliorée par une meilleure prise en charge et protection à travers une mobilisation des acteurs clés de leurs communautés.**

Ce projet est financé par la DGD (Direction générale de coopération) pour un financement global de 2 243 696,79 euros. En Haïti le financement est de **1 483 829 euros** sur les 5 années.

Pertinence et cohérence

- Les actions proposées (accès à l'éducation, à la formation professionnelle des jeunes, accès à des soins de santé, sensibilisation et formation sur les droits, accueil des enfants les plus vulnérables, etc.) sont en lien avec les différents contextes des droits des jeunes et sont adaptées aux besoins des familles.
- Une des stratégies a été de travailler avec les **institutions étatiques** mais la **collaboration est restée faible** en raison du manque de compétences, de moyens financiers et quelquefois d'intérêt. Ponctuellement des collaborations ont été mises en place, notamment avec l'Institut de bien-être social et de recherche (IBERS) en début de programme, avec la direction à la condition féminine dans le cadre de formation à destination des membres des communautés engagées (CE).
- Des avancées ont été menées au niveau du genre et de la prise en compte de l'environnement
- Le projet a été cohérent au niveau de la prise en charge des jeunes et en synergie avec d'autres acteurs de la coopération belge.

Efficacité

- Le projet a dû s'adapter au **contexte difficile** de ces dernières années, épidémie du Covid 19, situation d'insécurité dans le pays, forte augmentation des prix des produits dans le pays
- **Toutes les activités ont été mises en œuvre dans les trois communes ciblées par le projet**, Pétion-Ville, Jacmel et Anse-à-Pitre. C'est avant tout **l'accès aux services qui a été amélioré** avec des services d'éducation, de formation professionnelle, de santé, d'investissement dans les communautés. Le résultat de protection a été abordé **par le suivi et l'accompagnement des jeunes mineurs en prison, l'accueil de certains jeunes dans leurs familles d'origine, l'accompagnement pour l'obtention d'actes de naissance** (jeunes et familles rapatriées) et enfin la sensibilisation et formation autour des droits. Concernant la **participation**, ce sont, par l'intermédiaire des jeunes, que des actions de **sensibilisation et d'activités citoyennes** ont pu être réalisées. Les CE ont été renforcées et développent une certaine autonomie, certaines mènent des actions en fonction priorités de la zone.

Efficiences

- La convention signée entre Geomoun et ses partenaires stipule que les **partenaires et Geomoun sont chargés de l'exécution financière de l'action**, les transferts de fonds vers Haïti s'effectuent par virement de compte bancaire à compte bancaire. Chaque partenaire réalise ces rapports financiers qui sont par la suite consolidés par Geomoun.

Le budget dépensé par les 3 partenaires durant la durée du projet a été de **1 498 695 euros** donc légèrement supérieur (1%) par rapport au budget initialement prévu. Tous **les fonds ont donc été utilisés et justifiés pour la réalisation des activités**. Mais les dépenses ont été différentes entre les partenaires. Le GARR a dépensé beaucoup moins que ce qui avait été prévu car en dernière année, Geomoun a décidé d'arrêter le partenariat suite aux difficultés de suivis, au manque de rapports, de communication et aux problèmes institutionnel. Timkatec a dépensé plus de fonds que ce qui était prévu (+ 26%) car le budget du Garr a été donné à la Timkatec dont les besoins étaient importants. Ce glissement budgétaire n'a eu aucun impact sur les résultats.

- Les moyens à disposition ont permis de réaliser la plus grande partie des activités au profit des plus vulnérables, le budget total a permis d'accompagner **au moins 7053 personnes** autour d'activités pour une moyenne de **210 USD** par personne, montant qui reste peu élevé compte tenu de toutes les activités réalisées.

Durabilité

- Le RESEDH a réalisé des **efforts pour diversifier ses financements** et pour renforcer **les compétences** de son équipe en rédaction, gestion de programme, gestion comptable et gestion institutionnelle au travers de formations et lors des missions de suivi réalisées par l'équipe de Geomoun.
- Le centre **Timkatec** continue d'avoir **des problèmes de financement** pour assurer le fonctionnement du centre, la plupart des partenaires s'étant retirés ces dernières années. Il est clair que les activités à caractère social menées par le centre nécessitent encore des financements externes.
- Des **avancées ont eu lieu concernant l'engagement des communautés**, avec un travail continu de structuration et une capacité pour identifier les besoins prioritaires de la communauté. Les formations octroyées auprès des communautés engagées assurent un transfert des connaissances. Des contributions ont été apportées par les CE par de la main d'œuvre ou des matériaux locaux dans le cas des constructions/réhabilitations. Des cotisations au niveau des CE permettent de couvrir certains frais pour des réunions ou des déplacements. Des mutuelles de solidarités ont également été mises en place pour appuyer les activités principalement économiques des membres ou bien pour accompagner des événements principalement sociaux.
- Un effort a également été réalisé au niveau de la capitalisation (travail d'analyse autour des résultats obtenus, sur les organisations de femmes) mais il existe peu de relations avec les autres acteurs travaillant sur la thématique des droits humains tels que Fanm Deside, Plan international, Organisme de protection des citoyens (OPC), Bureau des droits humains, Unicef, etc

Partenariat

- Geomoun a développé des **partenariats avec des institutions haïtiennes pour la mise en œuvre des différents projets**, chaque partenaire a ainsi pu valoriser son expertise et sa connaissance du terrain. Ce partenariat a permis une plus grande efficacité du fait de la connaissance des partenaires des thématiques autour des droits mais également des acteurs -rices présent.es dans ces territoires.
- Le partenariat autour de la formation professionnelle avec des institutions spécialisées et ayant déjà développé des programmes de formation, a permis une plus grande qualité dans les formations proposées.
- Les **relations partenariales avec le RESEDH** tendues en début de programme se sont **améliorées** (meilleure communication, plus de délégation, plus de respect des délais) mais des **tensions** se sont **développées avec le GARR** ces dernières années principalement autour de faiblesses dans la justification des dépenses, dans le suivi des activités mais également autour d'un manque de communication entre la direction de GARR et la responsable de suivi pour Geomoun avec une suspension du financement DGD pour l'année 2021.
- Pour faire **le suivi des différents partenariats**, il n'existe pas **d'espace formel**, comme un comité de pilotage. Ce comité pourrait être constitué de membres du Resedh, de Geomoun mais également de représentants des communautés engagées, des clubs de jeunes et de la mairie. Il pourrait se réunir chaque 6 mois et aurait pour mission d'échanger autour de la programmation, des activités réalisées et de réfléchir que les contraintes mais également les bonnes pratiques.

Suivi du projet

- Le **suivi des activités mis en place reste toujours faible**, certes certains outils ont évolué mais ils ont peu été utilisés par les partenaires. Alors que le projet a investi des fonds dans le renforcement des activités

économiques, les outils existants **pour réaliser les suivis d'impact** des différents investissements n'ont pas été utilisés ou s'ils l'ont été mis à la disposition des consultants..

- Sur Jacmel, le RESEDH a organisé des rencontres d'échanges avec les différents secteurs de la communauté et les acteurs étatiques pour partager des informations et recevoir des recommandations sur les différentes activités réalisées. Mais dans l'ensemble la **communication sur le programme a été faible**, sans plan de communication et **peu de visibilité sur les activités engagées**.

Impacts

Des impacts sont multiples mais n'ayant pu avoir accès à des outils de suivi de ces derniers, ils ont été difficiles à quantifier et à renseigner . On peut citer :

- Les **AGR ont permis de générer des revenus**
- Des jeunes filles et garçons ont été **scolarisés** et des **enseignant.e.s formé.e.s**
- **Des enfants des rues et des mineurs en conflit ont reçu des services** (éducation, prise en charge, formation professionnelle), ont retrouvé une confiance en soi,
- **Des populations vulnérables ont été accompagnées au niveau de la santé** avec une implication des communautés engagées.
- Des jeunes ont reçu des **formations professionnelles** (cuisine-pâtisserie, carrelage, couture, plomberie, technique agricole), ils doivent maintenant développer des activités économiques, leurs métiers. Le RESEDH a organisé le suivi des jeunes formés de 2017 à 2021. En décembre 2021 une foire des métiers a réuni près de 40 bénéficiaires avec des personnes ressources autour d'échanges sur leur réussite après la formation. Trois groupes de jeunes investisseurs ont mis en place pour être accompagné pour le lancement des petites entreprises dans leurs filières de formation telles que: cuisine/pâtisserie, technique d'agriculture agriculture, art. Dans le domaine de l'art et la culture, une coopérative de jeunes artisans a été fondée par 23 jeunes artisans formés dans le cadre du programme.
- Les équipes du RESEDH et du GARR ont facilité les démarches auprès du bureau d'état civil permettant ainsi à **707 personnes d'obtenir des actes de naissance**, étape initiale permettant une reconnaissance de la personne, de ses droits. Mais un plus grand impact aurait été de pousser les officiers d'état civil à venir dans les sections rurales et finalement à systématiser les étapes pour l'obtention des actes de naissance ou d'encourager les parents à se présenter dans les bureaux d'état civil pour déclarer eux même la naissance de leurs enfants. A noter que dans le cadre du nouveau programme, une stratégie similaire a été proposée.
- Le renforcement des CE a permis de créer davantage de **solidarité et de renforcer la cohésion** entre les membres mais également avec les jeunes présents dans les clubs.
- Les clubs de jeunes dynamiques ont un impact réel, par exemple des **prises de parole** en groupe, davantage de **responsabilités**, des **initiatives** pour leur communauté, des activités de **loisir et récréatives** mises en place.

Changements

Les entretiens ont permis de noter certains changements. Les plus notables sont la prise en charge des jeunes mineurs incarcérés et des jeunes vivant dans la rue, l'accès à l'éducation pour des enfants démunis, des dynamiques et initiatives prises par les jeunes des communautés engagés pour mieux connaître leurs droits et s'organiser autour de loisirs, d'apprentissage, des accès à des soins pour les enfants vulnérables avec la mise en place des relais santé, des formations, revenus et métiers pour les jeunes, enfin des membres plus engagés dans le développement de leurs communautés.

Nous proposons les recommandations suivantes, à prendre en compte dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets. Certaines de ces recommandations avaient déjà été inscrites dans le nouveau programme.

a. Pour la gestion de projet, une amélioration des outils de suivi évaluation et un renforcement des compétences pour une réelle appropriation de ces outils, la mise en place de comités de pilotage qui pourraient avoir lieu au moment des ateliers bilans. Les liens avec Geomoun doivent être consolidés avec plus de proximité, nous recommandons qu'au moins deux missions annuelles soient réalisées voire trois selon les activités et éventuels enjeux se présentant. L'impact des activités économiques devra être abordé.

b. **Consolider le partenariat avec les ONG locales partenaires, les services déconcentrés et les autorités locales. Mais le partenariat ne devra pas seulement être orienté vers les activités de terrain mais également vers le renforcement institutionnel.** Par exemple, en plus des activités liées au projet, il serait intéressant de voir comment renforcer les institutions locales autour de leur plan stratégique, ou bien la réalisation d'audit, ou encore la formation du personnel. Des partenariats axés sur les résultats pourraient être formalisés avec les institutions étatiques, par exemple, les partenaires institutionnels pourraient organiser des formations et seraient rémunérés suite à la réalisation de ces formations.

c. **Un travail doit être engagé sur le suivi du renforcement des compétences.** Des outils opérationnels doivent être mis en place et formalisés pour réaliser ce suivi.

d. **La formation professionnelle doit être renforcée par des actions d'accompagnement des jeunes** dans leur insertion professionnelle, dans leurs recherches de travail, dans la valorisation de leurs formations. Des liens avec le monde du travail devraient encore plus être développés.

e. Des avancées ont eu lieu au niveau du genre (participation des femmes dans des postes décisionnels dans les CE et dans les activités communautaires, les clubs des enfants et des jeunes, présence de groupement de femmes dans les CE, respect des quotas de femmes lors des différentes activités proposées) mais la prise en compte du genre pourra être formalisée avec un suivi **régulier des résultats et des changements de comportement.** Les personnes en **situation de handicap** doivent davantage être prises en compte.

f. Le travail engagé auprès des CE est intéressant, cette belle dynamique montre qu'il leur est possible d'être plus acteurs et actrices de leur avenir. Il est recommandé de travailler avec eux sur une **meilleure représentativité de certains secteurs**, comme le secteur vaudou, celui des personnes en situation de handicap. Leur **participation** dans les investissements et les activités doit petit à petit augmenter, voire devenir majoritaire pour certaines activités (réunions, visites dans d'autres communautés).

1. Contexte de l'évaluation : objectifs et approche globale

1.1 Le projet

Geomoun souhaite réaliser l'évaluation finale du projet « **Nord et Sud, petits et grands, engageons-nous pour le respect des droits humains** ».

Ce projet, mis en œuvre avec trois partenaires, le Réseau Sud-Est de Défense des Droits Humains (RESEDH) sur la commune de Jacmel (7 sections communales), département du Sud-Est, le Timkatec sur la commune de Pétion-Ville, Département de l'Ouest et le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) sur la commune de Anse-à-Pitre, département du Sud Est, a pour **objectif spécifique "le droit des enfants (filles et garçons), les plus vulnérables dans le département de l'Ouest et du Sud-Est, est améliorée par une meilleure prise en charge et protection à travers une mobilisation des acteurs clés de leurs communautés.**

Trois résultats sont attendus :

R1. Prestation. Les enfants ont accès à des services de base

R2. Protection. Un environnement protecteur pour les enfants est créé au niveau des familles, des communautés, des écoles, des autorités étatiques

R3. Participation. Les enfants deviennent acteurs de leur propre développement

Pour chaque résultat, les activités suivantes ont été identifiées :

Activités proposées :

Prestation :

A1-1 Identifier, scolariser/former au moins 250 enfants non scolarisés (de rues, rapatriés, vulnérables). 50% seront des filles.

A1-2 Renforcer au niveau de leurs capacités psycho-sociales et économiques au moins 350 familles vulnérables et/ou rapatriées, avec une attention particulière pour les femmes.

A1-3 Identifier et guider dans le choix d'une orientation professionnelle les jeunes sans formation

A1-4 Former professionnellement à des métiers porteurs pour la communauté 350 jeunes dont au moins 50% seront des filles.

A1-5 Accompagner en insertion professionnelle (aide à la création d'entreprise ou aide à la recherche d'emploi) les jeunes formés,

A1-6 Renforcer au niveau pédagogique et/ou logistique (avec une attention particulière pour l'éducation non violente) au moins 10 écoles qui intègrent les enfants vulnérables

A1-7 Mettre en place 11 cellules de jeunes qui organisent des activités citoyennes, récréatives, ... (camp d'été, activités sportives, culturelles, ...)

A1-8 Dispenser des soins et des suivis psychosociaux, prioritairement aux enfants vulnérables et aux femmes.

A1-9 Former 15 personnes relais en santé (formation de formateur) en secourisme, VIH, planning familial, santé materno-infantile....

A1-10 Appuyer la réalisation d'actions concrètes selon un plan de développement communautaire réalisé dans 10 communautés, suivant leurs priorités (construction de latrines, adduction d'eau, gestion des déchets, sécurité alimentaire, agriculture ...)

Protection :

A2-1 Encadrer et soutenir 50 familles biologiques dans le processus de réintégration de leur enfant. A2-2 Identifier, former et agréer 20 familles d'accueil d'enfants.

A2-3 Nourrir, soigner et défendre au moins 150 mineurs en prison,

A2-4 Soutenir le centre de réinsertion mis en place par la mairie de Jacmel.

A2-5 Réaliser les démarches pour la régularisation ou déclaration des naissances,

A2-6 Renforcer et former les acteurs locaux intervenant sur la thématique des droits des enfants A2-7 Renforcer les acteurs institutionnels pour qu'ils participent activement à l'application des lois et conventions de protection de l'enfant.

A2-8 Former les partenaires du programme à la citoyenneté engagée, à la défense de leurs droits, au genre, à la protection de l'environnement, aux problèmes de santé, à la gestion des risques, aux problématiques migratoires...

A2-9 Sensibiliser la population du Sud-Est à la citoyenneté engagée, à la défense de leurs droits, au genre, à la protection de l'environnement, aux problèmes de santé, à la gestion des risques, aux problématiques migratoires...

A2-10 Intégrer la problématique migratoire dans la stratégie et les opérations des autorités locales. A2-11 Renforcer les capacités des collaborateurs du staff programme par des formations individualisées

A2-12 Renforcer les capacités institutionnelles des associations partenaires (gestion de programme, gestion financière, gestion des ressources humaines (RH))

Participation :

A3-1 Conscientiser les enfants et jeunes à leurs droits pour qu'ils participent activement à la gestion et au renforcement de leur communauté.

A3-2 Renforcer les communautés par la participation active d'au moins 100 jeunes (dont 50% de filles) qui ont été formés professionnellement par le partage de leurs savoirs acquis lors de leur formation.

A3-3 Les enfants agissent pour promouvoir leurs droits, et font des propositions concrètes auprès de la société civile et des autorités pour la défense de ceux-ci.

A3-4 Réaliser au moins 100 activités citoyennes par les enfants et les jeunes

A3-4 Participer aux échanges Nord-Sud (lien vers volet Nord) par au moins 50 enfants (dont 25 filles) participant

Ce projet s'inscrit dans une démarche engagée par Geomoun en Haïti depuis les années 2000, avec ces trois partenaires principaux, le Timkatec, le RESEDH et le GARR.

Sur Port-au-Prince

Timkatec est l'abréviation de « Timoun Kap Teke Chans », ce qui signifie « Chaque enfant a droit à sa Chance ». C'est une ONG de droit haïtien fondée par le Père Joseph Simon, salésien, haïtien. Timkatec a été créée en 1996 et est soutenue par Geomoun depuis 2001. Entre 2001 et 2008, Timkatec a développé deux centres de formation complémentaires au centre initial, passant d'un soutien de 100 enfants à 600 enfants et jeunes, filles et garçons, en formation de base et professionnelle. Timkatec s'organise en trois centres qui répondent aux besoins de soutien et de formation de 600 enfants et jeunes très vulnérables de Pétiyon ville :

- **Timkatec 1** existe depuis 1995 et accueille 120 enfants, dont 40 internes, âgés entre 8 et 12 ans. Les enfants y sont accueillis, nourris, soignés, encadrés et suivent une formation de type primaire, sur base d'outils pédagogiques développés par le partenaire
- **Timkatec 2** a ouvert ses portes en 2004, grâce au financement du projet de Geomoun/DGD et accueille 330 jeunes âgés de 12 à 18 ans. Les jeunes y sont également accueillis, nourris et soignés le cas échéant et suivent une formation professionnelle parmi 4 formations enseignées : la maçonnerie, la plomberie, l'électricité et la couture.
- **Timkatec 3** a ouvert ses portes en octobre 2009. Ce centre accueille 180 petites et jeunes filles. Une formation de base (certificat d'enseignement primaire) est donnée aux plus jeunes et deux formations professionnelles sont enseignées : couture et cuisine.

Les formations professionnelles données en couture, plomberie, électricité, maçonnerie et hôtellerie sont reconnues par l'Institut national de formation professionnelle (INFP).

La nuit, 25 jeunes âgés de 14 à 18 ans, en situation de rue, peuvent venir dormir à Timkatec 3. Tout en leur permettant de dormir en sécurité, de se laver, d'être nourris et soignés, une sensibilisation leur est proposée chaque soir. Ceux qui souhaiteront à un moment donné reprendre leur vie en main et apprendre un métier pourront suivre les cours à Timkatec 2 ou ils seront accompagnés dans les démarches de recherche de formation ou d'emploi.

Une formation artistique et musicale est organisée depuis 2012. Chaque week-end, les enfants et les jeunes apprennent à jouer d'un instrument de musique, à danser, l'art floral, ...

Sur Jacmel

Le projet sur Jacmel est mis en place avec **le RESEDH** qui est une branche du Réseau national pour la défense des droits de l'homme (RNDDH). Cette association, née en 2000, est active depuis 2006 et défend la politique de l'établissement d'un état de droit en Haïti. Le réseau s'investit dans la promotion et la défense des droits humains, les Droits civils et politiques (DCP), les droits économiques sociaux et culturels (DESC) et étend ses activités en faveur de certaines catégories de droit : la protection des femmes, des enfants, des réfugiés et des personnes déplacées etc. Le RESEDH est un acteur incontournable dans la défense des droits humains et particulièrement ceux des enfants dans le département du Sud Est. Le RESEDH est un partenaire ancré au niveau socio-politique qui favorise l'inscription du programme dans les politiques locales.

Depuis 2015, les projets poursuivent les objectifs suivants :

- Une qualité de vie meilleure pour tous permettant de sortir de la stratégie de survie ; sécurité alimentaire, santé de base, aménagement de points d'eau dans les écoles communautaires et éducation sanitaire, environnement préservé, accès à l'éducation de base et professionnelle pour 1500 enfants et jeunes
- Une meilleure protection des enfants vulnérables ; renforcement des acteurs de la chaîne pénale et défense des mineurs en conflit avec la loi, détenus à la prison civile de Jacmel, enfants en situation de rue, les filles, enfants en domesticité, enfants maltraités, réinsertion familiale des jeunes, développement d'activités génératrices de revenus.
- Des enfants davantage acteurs de leur propre développement grâce à la dynamisation des clubs de jeunes, l'échange et la collaboration avec les comités engagés des adultes, la sensibilisation des enseignants et directions d'écoles au respect des droits de l'enfant et l'accent sur le droit à la participation des enfants et des jeunes
- Accès à l'art pour tous avec l'association ACCFC (Fondation pour la création artistique pour enfant)

Sur Anse-à-Pitre

Le **Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR)** est une plate-forme d'associations et d'organisations non gouvernementales travaillant sur la problématique de la migration. Tout en n'excluant pas les autres pôles de

migration, le GARR concentre ses efforts sur la République Dominicaine où vivent de nombreux migrants haïtiens dans des situations extrêmement difficiles.

Le GARR a pris naissance en août 1991, suite à la décision du président de la République Dominicaine d'expulser de son territoire toute personne suspectée de nationalité haïtienne.

Dans le souci de contribuer à la recherche de solutions réelles et durables aux problèmes des rapatriés, réfugiés, et personnes déplacées internes et de développer une meilleure compréhension de leurs problèmes, le GARR se donne les objectifs suivants :

- Développer des activités de plaidoyer et de mobilisation pour promouvoir et défendre les droits des différentes catégories de migrants haïtiens avec qui il travaille ;
- Faciliter la réinsertion des rapatriés et encourager les initiatives locales pour l'organisation d'un accueil plus digne de ces derniers ;
- Accompagner l'État haïtien pour mettre en œuvre une véritable politique migratoire favorable aux intérêts nationaux et à ceux des différentes catégories de migrants, réfugiés haïtiens en provenance de la République Dominicaine.

Ce projet est financé par la DGD (Direction générale de coopération) pour un financement global de 2 243 696,79 euros. Deux arrêtés ministériels ont octroyé une subvention à Geomoun, un en 2017 et un autre en 2019 avec révision des montants annuels. Ce financement est acquis pour toutes les activités en Haïti, au Pérou et en Belgique.

Pour l'évaluation en cours, nous allons juste nous baser sur le financement Haïti. Spécifiquement sur Haïti, le budget sur les cinq années est de 1 483 829 euros, à noter que les budgets annuels octroyés aux partenaires ont pu légèrement évoluer.

Tableau 1 : Budget spécifique Haïti

| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Total |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|------------------|
| Partenaire Timkatec | 16 162 | 24 961 | 34 039 | 33 837 | 35 104 | 144 103 |
| Partenaire Resedh | 228 021 | 233 967 | 255 908 | 226 420 | 211 823 | 1 156 139 |
| Partenaire Garr | 34 598 | 35 229 | 37 039 | 37 681 | 39 040 | 183 587 |
| Total | | | | | | 1 483 829 |

1.2 Enjeux de l'Évaluation finale

Cette évaluation a pour objet d'analyser le programme dans son ensemble en analysant les résultats obtenus avec les activités mises en œuvre avec les 3 partenaires. Elle analyse également les mécanismes pour l'atteinte des résultats.

Elle fournira des conclusions et des recommandations pour les parties prenantes pour l'implémentation de nouveaux projets.

La Direction générale de coopération (DGD) exige que tous les critères du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) soient évalués, en mettant particulièrement l'accent sur l'impact, la durabilité et l'efficacité, ainsi que sur la contribution au Cadre Stratégique Commun (CSC).

Ainsi l'évaluation permettra de

- Savoir si l'objectif spécifique et les résultats du programme "Le droit des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables dans le département de l'Ouest et du Sud-Est d'Haïti est amélioré par une meilleure prise en charge et protection, à travers une mobilisation des acteurs clés de leurs communautés" ont été atteints.
- Identifier les changements significatifs que le programme a réalisés pendant la période d'exécution.
- Déterminer le niveau de durabilité des différentes actions développées dans le programme.
- Des points d'apprentissage, notamment autour des éléments à inclure dans le futur programme.
- Des recommandations qui pourront guider le succès des actions futures.

1.3 Étapes de l'évaluation

L'évaluation a été réalisée au travers des étapes suivantes :

1. Lecture de la bibliographie (voir liste en annexe 2)
2. Rédaction de la note de cadrage et des différents outils utiles à l'évaluation (liste des institutions à rencontrer, élaboration des questionnaires d'enquêtes)
3. Travail de terrain avec réalisation d'entretiens institutionnels, de rencontres de bénéficiaires, de visites dans les localités (voir en annexe 3 la liste des personnes rencontrées). Le terrain a été réalisé sur Jacmel avec le partenaire RESEDH, sur Port-au-Prince avec le partenaire Timkatec et à Anse-à-Pitre avec le partenaire GARR.
4. Restitution auprès des équipes du RESEDH, de Geomoun et du GARR et de représentants des partenaires de terrain (voir compte rendu de la restitution en annexe 6),
5. Rédaction du rapport intérimaire et du rapport final.

2. Analyse selon les critères (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact, partenariat)

2.1 Pertinence et cohérence

Des actions en lien avec les différents contextes des droits des jeunes et adaptés aux besoins des familles

Le projet a été défini lors d'une table ronde réalisée en 2014 avec l'ONG Dynamo International puis lors d'une mission réalisée par Geomoun en 2016. La table ronde a permis aux différents acteurs de la protection de l'enfance du Sud-Est de partager les contraintes du secteur et de définir des axes de travail. C'est également lors de cet atelier que Geomoun a identifié son nouveau partenaire pour le département du Sud Est, le RESEDH.

Geomoun a réfléchi à une nouvelle stratégie pour aborder les droits des enfants : au-delà de l'aspect éducatif, un axe de protection de l'enfant a été développé : tant au niveau psycho-social (suivi familial, psychologique, santé, cours d'artisanat et de musique favorisant le développement harmonieux de l'enfant et son ancrage social et culturel, formation à l'éducation non violente, aux droits de l'enfant) qu'au niveau juridique (actes de naissance des enfants, suivi en cas d'incarcération de mineurs,).

Une des hypothèses initiales a été que le manque de cohésion, de solidarité limitait les actions sur les territoires et n'engendrait que de l'attentisme de la part des populations. Le projet a souhaité rendre les citoyen-ne.s acteurs.actrices responsables de leur propre développement, les rendre plus autonomes autour de leur vie et dans les choix pour améliorer leur quotidien. Le projet a pu, par la mise en place au niveau de chaque section communale, de Communautés engagées (groupe rassemblant différents représentants) et Clubs de jeunes, lier les personnes entre elles, de les faire réfléchir à des activités communes et utiles à la communauté. Ces espaces ont ainsi permis des réflexions communes autour des problèmes et des réponses à apporter. Les différents projets de développement initiés dans les sections ont donc été décidés par les acteurs et actrices de manière transparente. Ces projets sont donc en lien avec des besoins des communautés, ils ont également été approuvés par les autorités locales (CASEC et ASEC) qui étaient, dans la plupart des cas, présentes lors des réunions et décisions. Le projet a donc contribué à améliorer les conditions de vie autour des thématiques en lien avec les droits ; droits à l'éducation, droits à la santé, droits à l'alimentation...

Les actions proposées sont toutes en lien avec des demandes et des besoins, on peut citer ;

- ✓ la formation professionnelle des jeunes en vue de créer de nouvelles compétences pour le développement d'entreprises
- ✓ la réhabilitation des écoles, la construction de latrines en vue de permettre des conditions acceptables pour accueillir les élèves dans les écoles
- ✓ la formation des enseignants pour renforcer le niveau des professeurs et améliorer l'enseignement dispensé aux élèves
- ✓ l'appui aux centres de santé, la construction de latrines dans des espaces publics,

Un projet qui renforce les partenaires haïtiens dans leurs différents territoires de travail

La dynamique mise en œuvre dans ce projet mise sur la solidarité entre les citoyens et citoyennes des différentes communautés partenaires du programme. La logique du programme étant *une citoyenneté engagée et motivée par les valeurs de l'entraide, de la solidarité, de la mise en réseau dans un contexte d'échanges de savoirs entre pairs, de mise en valeurs des savoirs et des capacités des populations locales, rurales*. Le projet a donc permis de renforcer les liens entre citoyen-ne.s présents.tes dans les communautés et issus.es -des groupes de la société civile, (organisations paysannes, églises, organisations de femmes, élus locaux, groupes de jeunes, etc). Par les activités

mis en place et accompagnées il a été possible de renforcer la cohésion entre les membres, -la solidarité et la convergence des énergies autour d'activités sociales utiles à la communauté.

Malgré un contexte difficile (crise du Covid-19, insécurité alimentaire, tensions liées à une insécurité généralisée dans le pays), l'approche du projet a permis de renforcer la solidarité non seulement entre les adultes mais également entre les jeunes membres des clubs.

Une difficulté à impliquer les institutions étatiques

Une des stratégies proposées était de travailler avec les institutions étatiques, l'Institut de bien-être social et de recherche, les tribunaux et les juges, le Ministère des affaires sociales et du travail (MAST), la police, mais la collaboration est restée faible en raison du manque de compétences et de moyens financiers de ces structures étatiques. Ponctuellement des collaborations ont été mises en place, notamment avec l'Institut de bien-être social et de recherche (IBESR) en début de programme pour l'accueil des jeunes mineurs par des familles mais cette collaboration a été stoppée en raison du manque de dynamisme de l'IBESR.

D'autres collaborations étaient prévues avec les juges et la police afin de pouvoir avancer sur les jugements des jeunes mineurs et l'amélioration de la détention de ces derniers. Certes, une collaboration de fait a eu lieu avec la présence du RESEDH auprès des jeunes incarcérés mais il n'y a pas eu de collaboration formelle pour une amélioration du fonctionnement des acteurs de la chaîne pénale. De nombreuses fois ces partenaires ont été sollicités par le Resedh soit pour participer à des formations soit pour échanger au niveau des faiblesses de la chaîne pénale mais leur participation a à chaque fois été très limitée, souvent par manque d'intérêt.

Quant aux élus locaux, ils ont été informés des activités du projet, ont participé dans les sections communales de Jacmel à diverses réunions des communautés engagées et suivi les réalisations du programme. Sur Jacmel, la mairie a également facilité la reconnaissance des clubs de jeunes et leur a mis une salle à disposition pour les réunions. Sur la commune de Anse à Pitre malgré de nombreuses sensibilisations et de réunions d'information, les relations avec les élus locaux ont été plus faibles.

Sur Port-au-Prince, il existe un partenariat avec l'Institut du bien-être social et de la recherche ainsi les responsables de l'institut réalisent des suivis et des visites de supervision au niveau du centre Timkatec. En 2018, une évaluation du centre avait été réalisée par les agents de l'IBESR et le centre avait été classé rouge, donc selon cette classification - il aurait dû être fermé. Ce mauvais résultat serait en grande partie dû à quelques jeunes qui auraient raconté aux agents qu'ils étaient battus. Depuis 2018, l'équipe chargée de la gestion du centre a rassemblé les informations nécessaires pour retrouver son autorisation de fonctionnement. Finalement son attestation a été renouvelée.

L'institut du Bien Être Social et de la Recherche (IBERS) est un organisme d'État qui octroie des permis de fonctionnement aux centres d'hébergement des enfants en Haïti. Il s'assure que les centres de ce genre respectent les critères pour qu'ils leur délivrent le permis de fonctionnement. Les critères les plus importants sont :

- Un espace propre, aéré, accessible et attractif
- Existence d'encadreurs formés et compétents recrutés selon leurs compétences
- Assurance d'une formation continue
- Disposition d'un projet d'avancement pour les enfants
- Disposition d'un stock de nourriture pouvant couvrir au moins 3 mois
- Avoir des contacts avec les parents des enfants
- Disposition d'un espace alternatif en cas d'une catastrophe

L'institut doit être informé de toute arrivée et de sortie des enfants au plus tard après 48 h. Il dispose une fiche de réunification quand les enfants retournent dans leur famille.

Parfois, dans certains cas, l'institut encourage d'octroyer une activité économique à la famille des enfants les plus vulnérables pour qu'elle puisse entretenir son ou ses enfant (s).

L'institut doit être tenu informé régulièrement des activités des centres. L'institut, par le biais d'un agent, fait régulièrement des visites dans les centres sans avertissement préalable dans le but de vérifier le respect des critères de traitement des enfants.

Une adaptation des différentes activités aux contextes difficiles de ces dernières années

Le projet a dû s'adapter à un contexte difficile ces dernières années. L'épidémie du Covid 19 a touché Haïti tout d'abord avec une fermeture des écoles (second semestre 2020) puis par une hausse des produits agricoles en raison de la fermeture des marchés. La situation d'insécurité dans le pays avec la présence de bandes armées dans les quartiers Sud de Port-au-Prince (Martissant) en limitant fortement les transports depuis mai 2021 a également joué sur la hausse des produits importés. La hausse des prix du carburant a provoqué une forte augmentation de tous les coûts dans le pays. Geomoun et ses partenaires ont dû dans un premier temps focaliser les actions sur l'épidémie en réalisant des sensibilisations auprès des populations bénéficiaires tout en distribuant des kits pour le lavage des mains et des masques.

Certains projets développés par les Communautés engagées (CE) et également par les clubs de jeunes se sont orientés autour de la production agricole ; jardins maraîchers, l'élevage afin de proposer aux communautés des aliments produits localement. Enfin le développement de mutuelles de solidarité au niveau de certaines CE a également poussé les communautés à épargner des fonds et à proposer à certains membres des crédits pour développer des activités économiques.

Une mitigation difficile pour certains risques identifiés en début de programme

Les risques autour de ce programme avaient été identifiés au démarrage, tels que l'aggravation de la migration principalement dans les zones frontalières, le manque de moyens humains et financiers des acteurs étatiques, l'augmentation du coût de la vie, le manque de compétences au sein des CE mais également dans les administrations des services déconcentrés.

Certaines activités comme la formation, l'accompagnement des familles au niveau économique (écolage des enfants), le support pour le développement d'activités économiques, le développement de la production agricole (élevage, cultures maraichères, ignames) ont permis de limiter les risques liés à la dégradation des conditions de vie des familles rapatriées dans la commune de Anse-à-Pitre.

La formation des enseignants, la formation des équipes du projet ont renforcé les compétences au niveau local en vue de fournir de meilleurs services ; formation des enseignants, gestion de projets et accompagnement des populations bénéficiaires.

Par contre il a été difficile de suppléer à la faiblesse de l'Etat notamment des services déconcentrés, en moyens financiers et humains, ainsi le travail avec l'Institut bien-être social et de recherche (IBERS) comme avec les autorités judiciaires a été limité.

Une avancée dans la prise en compte des thèmes transversaux

Lors de l'évaluation à mi-parcours, les thèmes transversaux comme le genre et l'environnement avaient été peu pris en compte. Des avancées ont été réalisées avec un renforcement des compétences et connaissances autour de l'approche équité de genre par les membres de l'équipe du RESEDH, des formations sur le genre ont été organisées par la direction départementale à la condition féminine auprès des différentes communautés engagées de Jacmel. La participation des femmes est effective dans les postes décisionnels dans les CE et dans les activités communautaires, les clubs des enfants et des jeunes. Aussi, chaque CE possède un groupement de femmes. Le quota de femmes est respecté lors des différentes activités proposées.

Concernant l'environnement, des débats avec les communautés engagées ont été réalisés afin de limiter l'utilisation des plats en polystyrène, des sensibilisations sur la gestion des déchets ont également été réalisées dans les clubs de jeunes de Jacmel et lors des camps d'été. Dans le cadre de la journée de l'arbre, des activités de reboisement ont également été réalisées principalement par les jeunes.

Dans le cadre du nouveau projet de Brussels International sur le changement climatique, le RESEDH a également réalisé des actions de formation sur les changements climatiques et la protection de l'environnement dans certains CE à partir de début 2020.

Une cohérence au niveau de la prise en charge des jeunes et en synergie avec d'autres acteurs de la coopération belge

Les stratégies développées par le projet sont en lien avec différentes politiques internationales et nationales principalement sur les thématiques de la réduction de la pauvreté, l'éducation primaire et la formation professionnelle, l'accès à l'éducation des filles, la santé principalement, la prévention du VIH Sida,...

Les liens sont clairement établis avec :

- les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont Haïti est signataire
- le Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH) (pays émergent en 2030 et sa vision à long terme du développement, ses choix globaux et ses cibles : une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif).
- la Stratégie nationale d'action pour une éducation (SNAE) pour tous pour la période 2008-2015

Par ailleurs, le projet a également développé des synergies fortes avec les thématiques développées dans la Note Stratégique sur le Respect des Droits de l'Enfant élaborée par le Ministère des Affaires Étrangères de la Belgique. Dans cette note, il est recommandé que toute approche fondée sur les droits de l'enfant suppose une action simultanée dans trois domaines :

- Renforcer les structures et les mécanismes afin de promouvoir et de préserver les droits de l'enfant
- Prendre des mesures spécifiques et pratiques afin de concrétiser le respect des droits de l'enfant
- Sensibiliser les décideurs politiques, le personnel professionnel, les médias, le secteur privé, la société civile et le grand public aux droits de l'enfant.

Enfin le programme a continué de collaborer avec l'Association pour la promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) pour la formation professionnelle des jeunes de Jacmel et d'Anse à Pitre mais également des jeunes de Timkatec avec l'appui de l'APEFE avec des bourses pour les jeunes, mais aussi pour des formations en entrepreneuriat « Renforcement de capacités des bénéficiaires, en création et gestion de PME et d'AGR »

2.2 Efficacité

Malgré une situation complexe la plupart des activités ont été réalisées et permettent une contribution à l'objectif spécifique

A la lecture des différents rapports et outils de suivi, nous avons identifié les activités suivantes pour chaque résultat. Elles sont insérées en annexe 4. Ce tableau montre que malgré un contexte difficile (pandémie de la Covid-19 et insécurité dans tout le pays), quasi toutes les activités ont été mises en œuvre dans les trois communes ciblées par le projet, Pétion-Ville, Jacmel et Anse-à-Pitre.

Concernant les résultats, c'est avant tout l'accès aux services qui a été amélioré avec des services d'éducation, de formation professionnelle, de santé, d'investissement dans les communautés. Le résultat de protection a été abordé par le suivi et l'accompagnement des jeunes mineurs en prison, l'accueil dans leurs familles d'origine de certains de ces jeunes, l'accompagnement pour l'obtention d'actes de naissance (jeunes et familles rapatriées) et enfin la sensibilisation et formation autour des droits. Concernant la participation, ce sont par l'intermédiaire des jeunes que des actions de sensibilisation et d'activités citoyennes ont pu être réalisées.

Concernant le résultat de prestation, c'est à dire l'accès aux services de base :

Sur Jacmel, grâce à une mobilisation des différentes communautés engagées et en partenariat avec le RESEDH, ce sont :

- 385 enfants vulnérables qui ont été scolarisés et 277 kits scolaires distribués sur les 4 années
- 561 familles renforcées avec des Activités génératrices de revenus (AGR)
- 486 personnes ont reçu des formations sur l'agriculture, la transformation, la maroquinerie, la fabrication de détergents, les métiers de la construction, la couture

Tableau 2 : Formations professionnelles réalisées par le Resedh

| Année | Jeunes formés en agriculture | | Formation AKSEP_T | | Formation transformation | | Formation maroquinerie | |
|--------------|------------------------------|-----------|-------------------|-----------|--------------------------|-----------|------------------------|----------|
| | F | | F | | F | | F | |
| 2017 | 11 | 3 | 30 | 30 | | | | |
| 2018 | | | 119 | ? | | | | |
| 2019 | 30 | 14 | 41 | 19 | | | | |
| 2020 | | 13 | 169 | 76 | | | | |
| 2021 | 27 | 14 | | | 55 | 29 | 4 | 1 |
| Total | 68 | 44 | 359 | ## | 55 | 29 | 4 | 1 |

Source : Rapports annuels Geomoun

- Des formations à l'entrepreneuriat ont également été entreprises à l'attention de 189 personnes
- De 2017 à 2020 ce sont 263 enseignants qui ont été formés dont 141 femmes (53 %)
- Des travaux de réhabilitations (latrines, toitures, sols, etc.) ont également été réalisés au niveau de 5 écoles sur Jacmel
- Dix clubs de jeunes ont été mis en place dans les CE mais ce sont 8 qui ont bien fonctionné
- Des soins et suivis psychosociaux ont été réalisés auprès de 2582 personnes (voir tableau suivant)

Tableau 3 : Soins et suivi psychosociaux apportés par le Resedh

| RESEDH | | | | | |
|--------|---------------------|-------------|--------------------------|-----------------------|-------------------------|
| Année | Soins santé enfants | dont filles | Jeunes femmes et prisons | Sensibilisation santé | Kits hygiène distribués |
| 2017 | 242 | 64 | 19 | 224 | 15 |
| 2018 | 281 | 98 | | | |
| 2019 | 197 | 116 | | 523 | 227 |
| 2020 | 317 | 52 | | | |
| 2021 | 125 | 57 | 25 | | |
| | 1162 | 387 | 44 | 747 | 242 |

Source : Rapports annuels Geomoun

- 10 relais en santé ont été formés (GRD et Secourisme) et équipés et participent aux soins
- Près de 160 projets communautaires ont eu lieu sur la commune de Jacmel, le tableau 4 montre les thématiques traitées.

Tableau 4 : Type de projet dans les communautés

| Type de projets | Nombre |
|--------------------------------|--------|
| Distribution Kits alimentaires | 1 |

| | |
|---|------------|
| Blocs sanitaires construits et/ou réhabilités | 12 |
| Comité de maintenance | 7 |
| Distribution de poubelles | 70 |
| Formation déchets | 26 |
| Points de lavages | 10 |
| Éducation environnementale | 1 |
| Réparation centre numérique | 1 |
| Sensibilisation contre le Covid | 8 |
| Production maraichage | 7 |
| Crédit Ti machan | 5 |
| Aménagement marché Lavoute | 1 |
| Aménagement source d'eau | 4 |
| Boutique agricole | 6 |
| Réhabilitation centre communautaire | 1 |
| Route | 1 |
| | 161 |

Source : Rapports annuels Geomoun

Lors des entretiens, les activités réalisées dans le cadre du projet ont été présentées par les membres des CE. A Haut Coq Chante, il a été cité, l'octroi d'un crédit, la mise en place d'une boutique agricole, la construction d'un bloc sanitaire au marché de Découzé, la distribution de kits alimentaires et hygiéniques aux personnes vivant avec un handicap. Les communautés de Haut et Bas Lavanneau ont bénéficié, entre autres d'un service de crédit, d'un projet d'élevage de caprins, d'un support économique pour la réalisation d'une activité culturelle baptisée « pratique d'antan ». A Bas Coq Chante, une école de musique a été mise à disposition de la communauté. Cela facilite le vivre-ensemble, une symbiose entre les jeunes et les enfants de la section. Un bloc sanitaire à l'école Saint-Thomas a également été financé.

Sur Anse-à-Pitre avec le partenaire le GARR ce sont

- 356 enfants scolarisés et 75 Kits distribués.
- 392 familles renforcées avec des AGR
- 90 personnes ont reçu des formations en techniques agricoles et en couture
- 255 personnes ont été formées sur la gestion de commerce principalement
- 200 jeunes environ ont été accompagnés lors de camps d'été mais également les samedi autour d'activités récréatives (danse, chants, tournoi de football, concours, etc.)
- Des soins en santé, sensibilisation et distribution de kits ont été effectués auprès de 376 personnes.

Tableau 5: Soins et suivi psychosociaux apportés par le Garr

| Kits hygiène distribués | Enseignants sensibilisés | Femmes enseignantes sensibilisées |
|-------------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| 120 | 175 | 81 |

Source : Rapports annuels Geomoun

Sur Pétion-Ville avec le partenaire Timkatec, ce sont

- 610 enfants scolarisés dont 46 % sont des filles
- 13 familles renforcées avec des AGR

- 977 jeunes ont reçu des formations
- 600 jeunes ont participé à des camps d'été.
- Des soins et suivis psychosociaux ont été réalisés auprès de 931 jeunes

Tableau 6 : Nombre d'enfants pris en charge par Timkatec

| Enfants pris en charge médicalement | Enfants suivi au niveau mental |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| 300 | |
| 354 | 20 |
| 81 | 20 |
| 136 | 20 |
| 871 | 60 |

Source : Rapports annuels Geomoun

Concernant la protection, le projet avait pour résultat, « **un environnement protecteur pour les enfants est créé au niveau des familles, des communautés, des écoles, des autorités étatiques** ».

Avec le RESEDH le projet a permis de

- réinsérer 35 enfants dans leurs familles biologiques
- faciliter l'obtention de 363 actes de naissance
- 127 jeunes mineurs en prison ont été accompagnés (repas, kits d'hygiène, appui psychologique et juridique pendant deux ans).

Dans le cadre du partenariat avec Geomoun, les jeunes mineurs dans la prison civile de Jacmel ont reçu différents types d'appui comme des dons de médicaments, des kits d'hygiène, l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'appui psychosocial, un appui devant la justice avec le soutien d'un avocat, la sensibilisation sur le changement de comportement. Un travail a également été réalisé pour la recherche de familles d'accueil et/ou pour assurer plus de liens entre les jeunes et leurs parents. Des familles d'accueil avaient été identifiées en début de programme mais cette activité n'a pu continuer en raison du non fonctionnement de l'IBESR.

Il importe de signaler que le suivi des relations de l'enfant avec sa famille n'est pas rigoureux. Le travailleur social ne connaît pas toujours les dates de libération des enfants. Cette situation empêche un bon suivi de l'enfant après sa sortie de la prison. La chaîne pénale ne fonctionne pas bien, les responsables ne sont ni motivés ni sensibles à cette question. Dans le temps, des plats chauds étaient servis aux enfants. Depuis la pandémie, cette activité est stoppée pour des raisons sanitaires.

Le projet a également accompagné les enfants de rues avec la réalisation d'une cartographie, une fiche de renseignement pour chaque enfant complétée régulièrement, l'organisation d'activités (jeux, réinsertion sociale, et professionnelle, distribution des kits d'hygiène), l'appui scolaire (écolage, uniforme, valise et matériels didactiques), un appui sanitaire sur place, un appui en alphabétisation, etc.

Par ailleurs, les jeunes sont orientés pour trouver des emplois. Actuellement certains jeunes travaillent dans des carwash et des boulangeries. Un jeune a bénéficié d'une brouette pour gagner sa vie. Cinq (5) enfants ont trouvé un emploi, par contre les réinsertions familiales sont plus difficiles.

- Des formations sur les droits pour 331 personnes.
- Formation sur la gestion des déchets

- La population de la ville de Jacmel a été sensibilisée avec des marches dans le cadre de la journée des droits de l'enfants, des spots de sensibilisation sur la situation des droits de l'enfant et des journées de sensibilisation.
- Enfin les capacités institutionnelles du RESEDH ont été renforcées autour de l'élaboration du manuel de procédures, la gestion financière, la rédaction de projets, et des formations des cadres ont été réalisées sur les thématiques suivantes : Formation sur le leadership, Formation en protection des enfants, Approche basée sur l'enfant.

Sur Pétion-Ville, le projet a permis de :

- réinsérer 31 enfants dans leurs familles biologiques
- faciliter l'obtention de 46 actes de naissance

Sur Anse-à-Pitre, le projet a permis de ;

- Faciliter l'obtention de 344 actes de naissance
- Réaliser des séances de formation sur les droits des enfants en 2018 et 2019, respectivement 85 et 91 personnes ont été formées.
- Réaliser des formations sur les thématiques de la traite, des droits humains, des droits des migrants.

Concernant la participation, le projet avait pour résultat ; **« les enfants participent et deviennent acteurs de leur propre développement ».**

Les résultats sont plus visibles sur Jacmel, avec des formations sur les droits des jeunes, la gestion de groupe, la protection de l'enfance, les droits de l'homme. Les sensibilisations ont porté sur le Covid-19 et les droits des jeunes. Des spots de sensibilisation ont été réalisés par les clubs de jeunes sur les droits et des activités citoyennes telles que plantations d'arbres, peintures de salles de classes, production maraîchère ont été proposées et réalisées par les jeunes. Enfin dans le cadre d'échanges, des animations « le Son des enfants » réalisées avec l'École de Saint Cyr en 2018 et avec l'école de Lavanneau en 2019.

Une dynamique communautaire en place mais restant fragile

Une des stratégies du projet était le renforcement des dynamiques communautaires en vue d'une plus grande protection des enfants. Par l'intermédiaire des CE et des clubs de jeunes, le projet a non seulement permis la sensibilisation et l'information sur les droits mais également l'accès à des services d'éducation, de santé, de loisirs. Durant la période de pandémie, les choix de projets autour de la sensibilisation de la population pour contrer le Covid-19 mais également dans la production de légumes verts a montré la volonté de la communauté de diriger les actions en fonction des contraintes et priorités de la période.

Aussi, d'autres activités comme la protection des enfants, un meilleur accès à l'éducation, la formation professionnelle nécessitent des moyens et doivent être de qualité pour qu'il y ait un réel changement et ascension sociale. Certes ce ne doit pas être aux communautés de prendre en charge ces prestations sociales, mais la fragilité voire absence de l'État Haïtien les contraint à les assurer. Le rôle des CE est donc de pouvoir également faire un plaidoyer auprès des autorités locales, départementales pour accéder à ce service.

Une efficacité limitée du fait de la fragilité des instances étatiques

Le principal obstacle qui a empêché la réalisation de certains résultats est avant tout la faiblesse des institutions étatiques, que ce soit dans le cadre de l'accueil des migrants, dans la formation et du suivi des élèves formés et aussi dans le cas de l'assistance juridique des mineurs.

L'efficacité des changements en termes d'éducation, de formation professionnelle, de protection des jeunes mineurs reste toujours limitée et fragile en raison avant tout de la faiblesse des institutions étatiques. Sans des écoles avec des enseignants respectant les programmes, le fonctionnement de Bureaux de district scolaire en

charge du suivi des enseignants, sans un système juridique fonctionnel, ces changements resteront toujours limités.

Un suivi des activités mise en place mais avec des résultats mitigés

Chaque organisation partenaire organise son suivi. Des modèles de rapports ont été envoyés par Geomoun, ceux-ci devant être réalisés chaque mois, trimestre et sur l'année. La plupart du temps, ces rapports sont envoyés très en retard. Le GARR ajoute des photos à ces rapports et des feuilles de présence sont remplies en guise de justification de la tenue des activités. A la fin du projet, les canevas des rapports ont évolué mais un travail doit encore être réalisé avec les équipes pour que ces rapports soient remplis dans les temps et avec les bonnes informations.

Le suivi des indicateurs reste difficile, des fichiers Excel existent afin de collecter ces informations, mais leur tenue reste irrégulière et certaines informations reportées dans les rapports narratifs diffèrent des informations des fichiers Excel. Il n'existe pas au sein de chaque institution un plan de suivi évaluation avec toutes les étapes et informations utiles à collecter. (cadre de mesure de rendement, catalogue des indicateurs, plan de suivi évaluation, cadre des résultats, etc)

Le RESEDH organise de son côté des rencontres régulières hebdomadaires avec tout le personnel du bureau. Des groupes WhatsApp ont été créés afin de faciliter la fluidité de la communication au niveau interne mais également avec l'équipe de Geomoun.

Alors que le projet a investi des fonds dans le renforcement des activités économiques, il n'existe pas d'outils pour réaliser des suivis d'impact des différents investissements.

2.3 Efficience

Une proximité avec Geomoun pour le suivi des activités et des dépenses

Nous avons vu que les outils de suivi proposés par Geomoun n'avaient pas été des plus efficaces néanmoins, une proximité existe avec des réunions régulières en visioconférence. Ces réunions permettent de suivre les activités, les contraintes et de réfléchir aux planifications. Ainsi malgré un contexte difficile et des retards au démarrage du projet, toutes les actions ont été réalisées tout en respectant le budget.

La convention signée entre Geomoun et ses partenaires stipule que les partenaires et Geomoun sont chargés de l'exécution financière de l'action avec un engagement des partenaires d'adresser mensuellement à Geomoun un rapport financier visant à renseigner sur l'exécution financière de l'action avec les différents supports de justification. Chaque association ouvre un compte spécifique utilisé exclusivement pour des dépenses réalisées dans le cadre de l'action.

Geomoun ouvre également un compte spécifique pour le projet pour toutes les opérations financières concernant l'action. Les transferts de fonds vers Haïti s'effectuent par virement de compte bancaire à compte bancaire.

Après approbation du rapport financier annuel par les autorités publiques belges compétentes, Geomoun informe les partenaires du montant finalisé et des dépenses acceptées. Geomoun réalise alors la consolidation des rapports qui sont audités chaque année

Au niveau de Timkatec, les budgets sont préparés de concert avec Geomoun. C'est la responsable financière qui est chargée des décaissements et de la rédaction des rapports. Un contrôle est effectué par le responsable du centre. Mais le centre n'est pas encore doté d'un système de comptabilité analytique. Les achats se font après remise de pro-forma mais ce principe n'est pas toujours respecté et la majorité des décaissements se fait en « liquide » ou en cash. Timkatec est satisfait des délais des virements. Par contre, la forte inflation des dernières années en Haïti a limité la réalisation de certaines activités.

Le GARR dispose d'un manuel de procédure pour la gestion des différents projets. Il existe donc des procédures pour les dépenses, elles sont rigoureuses : trois pro-forma sont nécessaires, une demande auprès de la comptabilité produite par le responsable de la logistique ou les officiers, une analyse par la comptabilité pour vérifier le budget et la conformité de la demande, préparation du chèque au niveau de la comptabilité, analyse par le coordonnateur pour signature, signature du coordonnateur après vérification, enfin analyse et signature au niveau du conseil. Certes ces procédures permettent un bon suivi des dépenses mais elles nécessitent du temps et une réelle planification. De plus le bureau administratif du GARR est situé à Port-au-Prince et les activités de terrain sont réalisées à Anse-à-Pitre à plus de 7 heures de temps de distance. Ainsi du retard a souvent lieu entre les réquisitions, les demandes de paiement et les paiements effectifs créant des retards importants dans la programmation des activités. Pour les rapports financiers, le GARR utilise ses propres formats.

Pour le RESEDH, l'administration et la comptabilité travaillent en commun accord. Un manuel de procédures a été élaboré et permet d'encadrer les étapes. En général les procédures sont respectées, mais il est quelquefois difficile d'obtenir 3 pro-forma car les vendeurs/soumissionnaires refusent de les donner avant les achats. Des TDR sont préparés pour chaque activité, et une réquisition est réalisée avant le décaissement.

Une efficacité budgétaire avec des dépassements par certains partenaires

Le budget dépensé par les 3 partenaires durant la durée du projet a été de 1 498 695 euros dont légèrement supérieur au budget initialement prévu, autour de 1 %. Ainsi tous les fonds ont été utilisés et justifiés pour la réalisation des activités.

Le tableau suivant montre les dépenses pas partenaires en fonction du budget initialement prévu puis du budget versé chaque année.

Tableau 7 : Suivi des dépenses globales

| | Budget prévu | Budget total versé | |
|-----------------|---------------------|---------------------------|----------|
| Timkatec | 144 103 | 168 543 | + 24.440 |
| Garr | 183 587 | 145 588 | - 37.999 |
| Resedh | 1 156 139 | 1 172 415 | + 16.276 |
| Total | 1 483 829 | 1 486 545 | + 2.716 |

Source : Budget et rapports financiers annuels

Les dépenses ont été différentes entre les partenaires, elles peuvent s'expliquer par des modalités de gestion et de décaissement différentes (GARR) ainsi que l'arrêt du partenariat en 2021, par des capacités d'exécution plus efficaces (RESEDH et Timkatec), enfin par des besoins cruciaux sans avoir pu diversifier les partenaires financiers (Timkatec). Les tableaux suivants montrent pour chaque partenaire, les dépenses réalisées en fonction des budgets reçus.

Le GARR a dépensé beaucoup moins que ce qui avait été prévu car en dernière année, Geomoun a décidé d'arrêter le partenariat suite aux difficultés de suivis, au manque de rapports, de communication et aux problèmes institutionnel. Timkatec a dépensé plus de fonds que ce qui était prévu (+ 26%) car le budget du Garr a été donné à la Timkatec dont les besoins étaient importants. Ce glissement budgétaire n'a eu aucun impact sur les résultats. Le RESEDH a quasi respecté le budget avec un léger solde positif.

Tableau 8 : Budget et dépenses des 3 partenaires

| Timkatec | | | | Garr | | | | Resedh | | | |
|--------------|----------------|----------------|----------------|--------------|----------------|----------------|---------------|--------------|------------------|------------------|--------------|
| | Budget | Dépenses | Solde | | Budget | Dépenses | Solde | | Budget | Dépenses | Solde |
| 2017 | 16 161 | 15 056 | 1 105 | 2 017 | 34 598 | 26 614 | 7 983 | 2 017 | 281 580 | 243 298 | 38 282 |
| 2018 | 26 312 | 25 864 | 448 | 2 018 | 38 889 | 37 793 | 1 096 | 2 018 | 215 809 | 226 067 | -10 258 |
| 2019 | 34 781 | 34 840 | -59 | 2 019 | 35 830 | 29 648 | 6 182 | 2 019 | 230 423 | 178 378 | 52 045 |
| 2020 | 34 089 | 67 853 | -33 764 | 2 020 | 36 271 | 28 767 | 7 504 | 2 020 | 224 702 | 228 805 | -4 103 |
| 2021 | 57 200 | 68 604 | -11 404 | 2 021 | | | | 2 021 | 219 900 | 287 107 | -67 207 |
| Total | 168 543 | 212 218 | -43 675 | Total | 145 588 | 122 822 | 22 765 | Total | 1 172 415 | 1 163 655 | 8 760 |

Source : Rapports financiers annuels

Les moyens à disposition ont permis de réaliser la plus grande partie des activités au profit des plus vulnérables

Nous avons tenté de calculer le montant budgétaire pour chaque bénéficiaire. Le montant trouvé n'est qu'une estimation, il est très difficile d'avoir ce montant avec précisions en raison des données de suivi donc disponibles, par exemple la quantité totale des bénéficiaires des investissements au niveau de chaque commune, le mélange entre formation et sensibilisation. Néanmoins le tableau ci-dessous permet de voir que le budget total a permis d'accompagner au moins 7053 personnes autour d'activités pour une moyenne de 210 USD par personne, montant qui reste peu élevé compte tenu de toutes les activités réalisées. Pour ce calcul, nous prenons en compte les montants totaux des budgets de chaque partenaire, c'est-à-dire le fonctionnement, les ressources humaines et les montants affectés aux activités. Ce taux est supérieur pour le RESEDH, il approche les 263 USD par personne accompagnée mais pour le calcul de ce montant nous n'avons pu inclure les personnes bénéficiaires de tous les investissements dans les communautés car ce chiffre n'est pas connu ou du moins ne nous a pas été diffusé.

Tableau 9 : Montant investi par bénéficiaire

| | Resedh | GARR | Timkatek | Total |
|--|------------------|----------------|----------------|------------------|
| Enseignants scolarisés | 770 | 248 | 1220 | 2238 |
| Familles AGR | 1122 | 784 | 26 | 1932 |
| Jeunes formés professionnellement | 1000 | 62 | | 1062 |
| Enseignants formés | 263 | | 175 | 438 |
| Mineurs en prisons soignés, nourris | 123 | | | 123 |
| Personnes ayant reçu un acte de naissance | 753 | | | 753 |
| Acteurs locaux formés en droits | 331 | 176 | | 507 |
| Total | 4362 | 1270 | 1421 | 7053 |
| Budget | 1 172 415 | 145 588 | 168 543 | 1 483 829 |
| Montant par bénéficiaire | 269 | 115 | 119 | 210 |

Source : Rapports techniques et financiers

2.4 Durabilité

Un effort du RESESH pour diversifier ses financements

Le projet a permis de renforcer des compétences en rédaction, gestion de programme, gestion comptable et gestion institutionnelle au travers de formations et lors des missions de suivi réalisées par l'équipe de Geomoun.

L'organisation RESESH a pu diversifier ses financements, ainsi en 2020 elle a obtenu un financement auprès de l'ambassade Américaine et de la Coopération allemande pour développer un programme d'appui aux communautés dans d'autres communes du département. Sur les 8 partenaires, 4 sont encore en cours dont 3 ont développé plusieurs partenariats consécutifs avec le RESESH.

Tableau 10 : Liste des partenaires du RESESH

| Partenaires | Période | Domaines | Actuel/Passé |
|--|------------------------|--|--------------|
| Réseau National pour la Défense des Droits Humains (RNDDH) | 2005 à date | Formation. Monitoring, fonctionnement | Actuel |
| Geomoun | 2015-2021 | Protection de l'enfant | Actuel |
| KNH (Kindernothilfe (ONG allemande d'aide à l'enfance) | 2018-22 | Protection de l'enfant, la problématique des restavèk | Actuel |
| Terre des Hommes Italie | 2017-2019 2020-2022 | Protection des droits de l'enfant, Formation professionnelle pour les enfants des enfants en prison, alphabétisation, appui psychologique... | Actuel |
| NCHR (Coalition nationale pour les droits des Haïtiens | 2000-2004 | Formation, enquête, monitoring | Passé |
| KNH | 2017-2018 | Projet Pilote en protection de l'enfant | Passé |
| Ambassade des USA | 2020-21 | Intégration de la thématique de la traite/trafic des humains (formation et sensibilisation) | Passé |
| Ambassade de Canada | 2011-2012 | Appui des écoles (matériels et mobiliers etc.) et appui psychosocial | Passé |

Un besoin de financement continue pour le Timkatek

Le centre Timkatec continue d'avoir des problèmes de financement pour assurer le fonctionnement du centre. Au démarrage, le centre avait l'habitude de produire des petites brochures vendues sur la voie publique par les résidents dans le but de se procurer des fonds pour assurer le fonctionnement de Timkatec. Cela étant, il s'est développé un large réseau de partenaires, mais actuellement sur 10 partenaires, seuls 5 continuent de fonctionner en plus du partenariat avec Geomoun. Le partenariat avec Geomoun est considéré comme le plus ancien et le plus régulier, il a débuté dans les années 2000 et a contribué à accompagner toutes les activités comme l'éducation primaire, professionnelle, l'appui psycho-social et médical, l'hébergement, l'appui artistique (artisanat, danse, art floral, musique) etc.

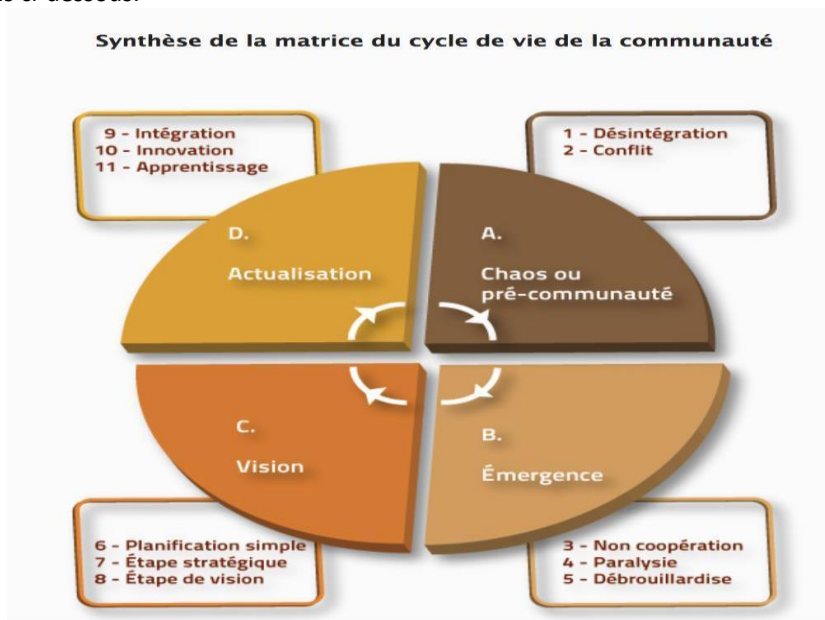
La plupart des partenaires se sont retirés, certains par manque de financement, d'autres en raison de l'insécurité. Ainsi le service d'hébergement est stoppé pour les nouvelles recrues. Il est clair que les activités à caractère social menées par le centre nécessitent encore des financements externes.

Tableau 11 : Liste des partenaires de Timkatec

| Partenaire | Domaines et nature d'intervention | Actuel/Ancien |
|---|---|---------------|
| Mennonite Central Community (MCC), | Finance, nourriture, vêtements et produits hygiéniques | Ancien |
| Save the Children | Finance et formation sur le droit des enfants | Ancien |
| Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) | Appui financier Formation des enfants et responsables sur le droit des enfants | Ancien |
| Croix Rouge | Formation sur la Covid-19, sur les maladies infectieuses et l'hygiène | Ancien |
| BRANA | Appui financier Appui en malta | Ancien |
| Comme Il faut | Appui financier | Actuel |
| Banque de la République d'Haïti (BRH) | Appui financier | Actuel |
| Caris Fondation | Appui financier | Actuel |
| Fokal | Appui financier | Actuel |
| Food For the poor | Nourriture, matériels hygiéniques et parrainage pour les enfants internes | Actuel |

Les communautés engagées comme mécanisme de durabilité

Le programme a recherché « un engagement des communautés qui suppose un changement de mentalité et différentes étapes avant son propre développement. Ainsi dès qu'une communauté a atteint son degré de maturité nécessaire à sa mobilisation, elle pourra mettre en place son plan d'action communautaire et se lancer dans son propre développement axé sur un minimum d'appui extérieur. Le niveau de développement des communautés, différent pour chacune au démarrage du programme, sera évalué sur base de la matrice du cycle de vie de la communauté repris ci-dessous.



Source : Geomoun

Le but, au terme de l'intervention du programme dans une communauté, est de l'amener au niveau « D », c'est-à-dire qu'à ce stade, la communauté partage ses ressources avec d'autres (effet multiplicateur du programme), continue à renforcer ses capacités et entreprend des évaluations et réflexions régulières pour maintenir son niveau de développement et fonctionnement et identifier les améliorations à apporter de façon continue. A ce stade de développement, les communautés agissent en autonomie mais disposent, grâce à l'intervention du programme, des capacités d'autogestion et diagnostic, des leaders communautaires et d'un réseau d'associations partenaires pour poursuivre son développement ».

Le contexte sanitaire, économique, social, politique et sécuritaire a été de nouveau catastrophique ces dernières années et malheureusement la situation risque de ne pas s'améliorer en 2022. Néanmoins des avancées ont eu lieu concernant l'engagement des communautés :

- ✓ Le travail continu de structuration permettant ainsi aux représentants des organisations de la section communale de se réunir, de proposer des activités en commun, d'animer des espaces de débat et de créer des dynamiques de solidarité communautaire de façon autonome. Les communautés engagées sont aujourd'hui capables d'identifier les besoins prioritaires de leurs communautés.
- ✓ Les formations octroyées auprès des communautés engagées assurent un transfert des connaissances. Des thématiques telles que l'éducation environnementale, l'importance des familles d'accueil, le leadership, l'équité de genre, les grossesses non-désirées, la sensibilisation relative au coronavirus, ont eu lieu et ont permis le renforcement des compétences. Des formations autour du développement d'activités économiques ont également eu lieu, fabrication de produits détergents, de savon, élevage, cultures maraîchères, permettant aux membres des CE de développer des Activités génératrices de revenus (AGR). Ces activités ont été appuyées financièrement par le projet mais ces financements ne sont que des supports aux initiatives communautaires et les bénéficiaires participent avec leurs propres fonds (contribution en nature ou financière). Pour tous les investissements réalisés par le projet en partenariat avec les communautés engagées, il est demandé au moins une contribution de 10 %. Cette contribution peut être avant tout apportée par de la main d'œuvre ou des matériaux locaux dans le cas des constructions/réhabilitations.
- ✓ Un suivi de toutes ces activités notamment de leurs appropriations, des connaissances transmises reste important afin de connaître les retombées en termes de gestion de connaissances.
- ✓ Un effort de cotisation est mis en place au niveau des CE appuyées sur la commune de Jacmel, mais il permet juste de couvrir certains frais pour des réunions ou des déplacements.
- ✓ Des mutuelles de solidarités ont également été mises en place permettant de générer des fonds pour appuyer des activités principalement économiques des membres ou bien pour accompagner des événements (décès, mariages, départ à l'étranger, etc.). Il serait intéressant de proposer aux communautés engagées une participation sur les bénéfices des activités économiques développées par des membres, permettant ainsi d'augmenter les fonds propres.
- ✓ Une nouvelle dynamique a également été mise en œuvre, ce sont les échanges entre CE, une activité intitulée « **Pratique d'antan** ». Les membres ont eu l'occasion de partager leurs expériences, leur vision et les étapes à franchir pour apporter des changements au niveau de leurs communautés. Une autre visite a été réalisée dans les sections Haut et Bas de Coq-chante dans la même perspective d'échange entre membres des CE. Ces échanges de bonne pratique permettent ainsi de renforcer d'autres acteurs et actrices auprès de qui des pistes de changement peuvent être partagées.

Difficulté à impliquer les autorités locales et les services déconcentrés

Au niveau de toutes les zones d'intervention du projet, des liens ont eu lieu avec les autorités locales (cartels des mairies, ASEC, CASEC). Celles-ci ont l'habitude de participer aux rencontres des communautés engagées et sont informées des activités réalisées dans la communauté, que ce soit les formations ou les investissements ou encore les interventions visant à supporter économiquement les bénéficiaires. Cependant, elles ne sont pas toujours impliquées dans la mise en œuvre des activités et elles reprochent le manque de suivi et la mise à l'écart de certains services déconcentrés dans la chaîne d'opérationnalisation du projet.

Sur Jacmel, le partenariat s'est renforcé avec la mairie de Jacmel avec la mise à disposition d'un espace dans la mairie pour recevoir les enfants de la rue lors d'ateliers avec la psychologue et également la reconnaissance des clubs de jeunes.

Le programme était conçu pour développer des collaborations étroites avec les responsables étatiques suivants, IBESR, MAST, BPM, Office de protection du citoyen (OPC), Juge délégué au droit de l'enfant, le Ministère de la Condition féminine, celui de l'éducation, l'Institut national de formation professionnelle (INFP). Le projet au démarrage, a essayé de développer des partenariats avec certains services déconcentrés de temps de l'État, l'IBESR pour l'accueil des mineurs dans des familles, la justice pour le suivi juridique de ces mineurs, la police pour l'accueil des jeunes incarcérés tout en respectant les droits. La collaboration a plus été sur un partage des activités, des informations sur les cas des jeunes que sur du renforcement des compétences des cadres de ces services déconcentrés, en effet aucune formation n'a été réalisée auprès des cadres de l'IBESR, auprès de juges, auprès de la Brigade de protection des mineurs (BPM). Les partenaires de Geomoun, principalement le Resedh sur Jacmel était prêt à réaliser des formations, mais ce dernier n'a reçu aucune demande de renforcement.

L'OPC, par le biais de son représentant n'a pas réellement été informé du projet. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le bureau départemental du Sud-Est de l'OPC n'a ouvert qu'en décembre 2017, l'année du démarrage du projet. Du coup, l'Office n'est impliqué à aucun échelon dans la réalisation des activités de ce projet car le bureau n'était pas réellement fonctionnel au début. Par contre dans les autres projets, le bureau a développé une parfaite collaboration avec le RESEDH (partage de calendrier, participation aux formations).

Compte tenu des faibles moyens des autorités locales que ce soit pour le fonctionnement ou pour les investissements, ces partenariats sont aujourd'hui encore peu durables. Le contexte politique difficile ainsi que la dégradation de la situation économique source d'une grande vulnérabilité limitent également des relations constructives entre autorités locales et acteurs de la société civile

Un partenariat a été par contre développé avec la direction départementale à la condition féminine avec la réalisation de formations sur le genre auprès des membres des communautés engagées.

Un renforcement des compétences pour une plus grande durabilité des actions, des changements

Les compétences ont été renforcées à travers des formations auprès des familles, des membres des CE, des jeunes membres des clubs de jeunes, des jeunes des communautés en formation professionnelle.

Ces formations et sensibilisations ont porté sur différentes thématiques, les droits, l'hygiène, la sensibilisation au Covid 19, l'environnement, le genre etc. Des formations techniques ont été également réalisées autour; des techniques agricoles, de la transformation de produits, des métiers de la construction (carrelage plomberie, électricité, etc.), ces dernières formations permettant à des jeunes de développer des activités génératrices de revenus. Des formations ont également été apportées autour de mutuelles de solidarité, de la gestion des petites entreprises et des activités commerciales.

Pour la réalisation de ces formations, les partenaires locaux ont soit fait appel à leurs propres compétences notamment pour les sensibilisations autour des droits, ou alors ont fait appel à des compétences externes ; formateurs professionnels ou institutions de formation.

Il a également été demandé aux personnes ayant suivi les formations de les transmettre auprès de leurs pairs,

par contre aucun outil de suivi et d'évaluation des compétences acquises n'a été mis en œuvre permettant ainsi de connaître le niveau de transfert et d'apprentissage au sein des communautés.

Concernant le renforcement partenarial, c'est surtout le RESEDH qui a reçu des formations et accompagnements notamment en gestion financière, gestion de projet, outil bou lavi, capitalisation, etc.

Un effort au niveau de la capitalisation mais une faiblesse des relations avec les autres acteurs travaillant sur la même dynamique

D'autres institutions ont également travaillé sur la thématique des droits dans le département du Sud-est, TDH Italie, Plan International. A Jacmel, suite à l'atelier de 2014, un Groupe de travail sur la protection de l'enfant (GTPE) avait été mis en place. Ce groupe comprenait les organisations travaillant sur les droits humains (Fanm Deside, Plan, BPM, Organisme de protection des citoyens (OPC). Mais ce groupe ne se réunit plus. Certes il y a eu des collaborations entre ces institutions mais peut-être pas suffisamment d'espaces de réflexions, de confrontations d'idées etc.

Geomoun participe à différentes plateformes : la Coordination Europe Haïti (CoEH) représentée en Haïti par une personne de la société civile fortement impliquée dans les droits de l'homme, les droits des enfants et Geomoun en Belgique participe à la plateforme Haïti/Belgique.

Une structure dénommée Comité de Concertation Haitiano-dominicain a été créée dans la commune d'Anse-à-Pitres, le GARR a l'habitude de collaborer pour adresser le problème des migrants.

Geomoun en tant qu'ONG Belge participe également en Haïti aux réunions réunissant les ONG Belges autour du Cadre stratégique commun (CSC) Haïti conçu et rédigé en 2016. Il s'agit d'un regroupement de toutes les ONG belges reconnues par le Ministère de la Coopération par pays. Ce CSC définit des priorités pour Haïti par l'ensemble des structures et des engagements de chacun de s'y investir, il permet des synergies entre acteurs, c'est par l'intermédiaire de ces rencontres que Geomoun a développé des partenariats avec APEFE et ACTEC.

En fin de projet l'équipe du RESEDH accompagnée par Geomoun a réalisé un travail d'analyse autour des résultats obtenus, ainsi pour chaque activité et résultat ils ont pu définir les réussites, les contraintes et les changements à apporter dans le cadre d'actions futures. Une fiche de diagnostic a également été réalisée autour des groupements de femmes.

Ce travail n'a malheureusement pas pu avoir lieu avec l'équipe du GARR au niveau des activités menées sur Anse-à-Pitre.

Un difficile désengagement auprès des acteurs et actrices appuyé.e.s dans le cadre du projet

Le désengagement ne peut être possible qu'après un renforcement des compétences des différents acteur.rice.s accompagné.es par le projet, ces nouvelles compétences devant notamment permettre davantage d'autonomie des communautés engagées et des jeunes des clubs des jeunes et ceux en situation d'insertion professionnelle. Certes les clubs de jeunes comme les communautés engagées commencent à se réunir sans l'appui des partenaires (animateur du RESEDH), c'est un premier pas vers l'autonomie cependant la génération de fonds propres permettant d'initier des investissements dans les communautés est encore limitée. Enfin l'appui du programme pour la scolarisation des jeunes dans les trois communes nécessitent encore des fonds extérieurs.

Il n'y a par contre pas eu de stratégies claires de sortie ou de remise des activités réalisées dans le cadre de ce programme.

2.5 Impact

Dans le document du projet l'impact du programme est défini comme le moyen « d'améliorer sur le long terme, grâce à des communautés engagées et solidaires et le renforcement des acteurs clés en droit de l'enfant, la vie et l'avenir d'enfants et de familles des départements de l'Est et de l'Ouest (Port-au-Prince) d'Haïti ». En conjuguant le

développement communautaire et la formation de base et professionnelle, tout en renforçant les acteurs clés de la société civile et étatique responsables des droits de l'enfant, le projet s'inscrit dans un changement porteur d'un réel avenir pour les bénéficiaires.

L'effet multiplicateur s'explique de la façon suivante :

- Les associations locales formées, autonomisées et mises en réseau, élargissent leurs actions à d'autres zones. Ceci est facilité par le fait que les associations partenaires travaillent déjà au sein de réseau haïtien.
- Le renforcement des capacités des acteurs de la protection (notamment les agents de l'IBESR et de la BPM) facilite la disponibilité de ressources locales pouvant répondre aux problématiques de la protection de l'enfant.
- Les dispositifs et procédures pilotées pendant l'action peuvent être étendus à l'ensemble des départements (le dispositif de placement en famille d'accueil, les standards de prise en charge dans les maisons d'enfants et l'approche ACP) qui constituent le cadre de référence au niveau légal
- Le modèle d'intervention de cette action pour tout ce qui a trait aux mesures de placement et familles d'accueil, développé par TDH et l'IBESR, est utilisé par d'autres organisations internationales actives dans le domaine
- Les communautés engagées formées et soutenues dans le cadre du programme sont encouragées à continuer leur soutien aux droits de l'enfant et sont amenées à témoigner de leurs expériences et des leçons apprises dans le cadre de ce programme auprès d'autres communautés désireuses de développer la même approche.

Les impacts économiques des AGR à renforcer

Les analyses de ces impacts sont avant tout issus des entretiens avec les bénéficiaires, les différents partenaires ont indiqué avoir utilisé des outils pour suivre les AGR et les mutuelles de solidarité mais malgré nos multiples demandes nous n'avons en effet pas pu avoir accès à des outils de suivi.

Des fonds autour du développement des entreprises pour renforcer l'autonomie des bénéficiaires ont été mis en place sur Anse-à Pitre, des fonds ont été distribués auprès de 392 familles, plutôt des femmes. Cet appui a surtout été utilisé pour développer des activités commerciales (de clairin, de produits cosmétiques, de quincaillerie), etc ou des activités autour de l'élevage, notamment l'élevage caprin ou avicole. Les entretiens sur Anses-à-Pitre ont montré que les fonds ainsi que les formations en gestion de projet ont été appréciés et ont permis de développer certaines activités par contre la forte précarité des familles les ont quelquefois obligées d'utiliser le capital pour des dépenses sociales, éducation, santé ainsi le montant utilisé pour les achats a diminué et risque à la longue de disparaître. Il y a également des cas de mortalité sur les poules et les cabris qui ont affecté les réussites des élevages.

La dynamique des mutuelles de solidarité est intéressante. Elle a permis d'une part de réunir les femmes autour de projets communs, une épargne entre les membres et également d'octroyer des crédits à certaines membres des mutuelles. Ce système est fortement apprécié et continue aujourd'hui.

Les élevages caprins ont été développés avec des cheptels en évolution pour certains des bénéficiaires. Il n'existe par contre pas d'outils de gestion pour faire le suivi de performance de ces élevages.

Un des impacts du développement des AGR est l'ouverture de comptes en banque.

Des projets agricoles ont été appuyés mais nous n'avons pu obtenir des analyses économiques des impacts au niveau des familles. Le développement des jardins maraîchers par les jeunes, initiatives intéressantes prises par ces derniers au moment de la pandémie ont démontré la possibilité de produire des légumes pour la famille. Ces expériences malheureusement n'ont pas continué par manque de semences.

Des boutiques agricoles ont été appuyées, souvent en réponse au Covid-19 et pour permettre d'avoir accès à des semences mais ces espaces ont du mal à fonctionner en raison des coûts de semences qui ne cessent de grimper, de la concurrence des marchandes présentes dans les zones et des problèmes de gouvernance de ces boutiques.

Des formations relatives à la fabrication de détergents, de savon ont poussé les femmes à initier la production. Mais l'indisponibilité des produits de base due à la fermeture des routes depuis Port-au-Prince a contraint l'arrêt de ces productions. Il serait intéressant de sensibiliser et former les femmes à utiliser d'autres produits de base plus naturels.

Les ateliers d'artisanat au sein des clubs de jeunes ont intéressé les jeunes mais en raison de la difficulté du transport entre Port-au-Prince et Jacmel, les matières premières ne sont plus disponibles et les ateliers sont actuellement à l'arrêt.

L'impact de l'appui aux écoles difficile à mesurer

Il est clair que le projet a permis de scolariser sur les trois communes près de 1351 jeunes enfants vulnérables. Que ce soit avec Timkatec ou avec les écoles appuyées par le RESEDH. Il est indiqué dans certains documents qu'un suivi des performances aurait été réalisé principalement dans les écoles appuyées par le RESEDH mais nous n'avons pu avoir accès aux documents.

Sur Anse à Pitre aucun suivi des performances des élèves n'a été réalisé. Mais lors des entretiens avec deux directeurs d'écoles, nous avons vu que les réussites aux examens d'État sont faibles (50 % de réussite). Une réflexion doit donc être mise en place non seulement sur le nombre d'enfants vulnérables scolarisés mais également sur la qualité de l'enseignement octroyé et sur l'évolution de l'apprentissage des jeunes.

Il arrive aussi que les parents ne suivent pas suffisamment la scolarité des enfants, ne les envoient pas toujours à l'école, les écoles ne bénéficiant pas de cantines, donc certains enfants ont des difficultés à suivre les cours en raison d'une faible alimentation dans la famille.

Des formations ont également été octroyées auprès d'enseignants (ont dû être stoppées en 2021 en raison d'un manque d'organisation et d'anticipation de la part du RESEDH), celles-ci ont porté sur la préparation des cours, la didactologie (science pour permettre les évaluations), la gestion de salle classe, les techniques d'enseignement, principalement les matières de base (mathématique, français, sciences expérimentales), mais là encore il est difficile d'évaluer les compétences acquises et l'impact de ces formations sur le niveau des enseignants et la qualité des formations octroyées aux jeunes. Néanmoins, certains enseignants ont pu valoriser ces formations auprès d'autres écoles et du coup laisser les écoles ciblées pour de meilleures conditions, ce qui devient un impact négatif du projet

Une prise en charge des mineurs et des jeunes de la rue en conflits avec la loi mais difficile à pérenniser

Le projet a un impact sur les enfants des rues et les mineurs en conflit avec la loi avec un appui dans la scolarisation mais également au niveau de la justice (défense et élaboration de dossiers complets au niveau judiciaire). Cependant il y a peu de changement au niveau des comportements de certains acteurs, certains juges la police...La chaîne pénale ne fonctionne pas bien, un exemple, l'information n'est pas diffusée quand les jeunes sont libérés, il a ainsi été difficile de faire le suivi pour leurs réinsertions. En début de programme, il y a eu des formations auprès des policiers mais ces derniers ont peu été motivés pour assister aux formations.

La scolarisation a permis aux jeunes de retrouver une confiance en soi, une plus grande valorisation etc. Des activités de loisirs sont également proposées mais les jeunes ayant grandi dans la rue ne viennent pas systématiquement, ces derniers ne voulant plus jouer. En revanche ils sont très intéressés par l'alphabétisation, ceci leur permettant d'avoir plus de connaissance pour une plus grande intégration. Les fêtes de Noël organisées chaque année sont attendues par les jeunes, ces fêtes créant un espace familial, ne serait-ce que pour une journée.

L'accueil dans les familles n'a pas pu fonctionner, en raison principalement du manque de réactivité de l'IBESR, a limité un retour de ces jeunes dans une vie plus stable. Ainsi pour un plus grand impact des appuis apportés, la formalisation d'un Centre d'accueil des mineurs (comme mentionné dans la loi) leur permettrait de se retrouver plus souvent et petit à petit construire des liens hors de la rue et éventuellement avec d'autres jeunes. Également les formations professionnelles doivent permettre aux jeunes de développer des métiers et entreprises en vue d'une plus grande autonomie.

Des populations vulnérables accompagnées au niveau de la santé avec une implication des communautés engagées

Le volet santé a permis de sensibiliser et de dispenser des premiers soins aux jeunes principalement. De nouvelles compétences ont rejoint la communauté (infirmières formées, relais santé) pour accueillir les jeunes. Certaines communautés sont impliquées avec une commission santé pour remplacer les relais santé. Mais il reste difficile de trouver dans les sections des personnes compétentes qui ont suivi des formations en santé et qui souhaitent rester dans les communautés.

Les jeunes formés professionnellement doivent maintenant développer des activités économiques, leurs métiers

Sur Jacmel, les jeunes qui ont bénéficié des formations professionnelles sont vulnérables, issus pour la plupart de familles monoparentales. Ils viennent des sections ciblées par le programme et d'autres lieux comme la ville de Jacmel, la section de Bas Cap-Rouge etc. Ils ont été choisis par leur communauté engagée.

La formation professionnelle a permis aux jeunes d'apprendre un métier (cuisine-pâtisserie, carrelage, couture, plomberie), de se perfectionner au niveau de l'agriculture (formation en technique agricole). Mais l'impact de ces formations ne peut se voir qu'au travers des revenus obtenus par l'obtention d'un travail et/ou le démarrage d'entreprises, qu'elles soient agricoles ou autour de la transformation de produit.

La majorité des jeunes rencontrés affirme avoir réalisé des activités leur apportant un revenu suite aux formations reçues. Un des formés en carrelage a estimé être devenu un véritable professionnel gagnant sa vie. Les femmes formées en cuisine-pâtisserie ont été contractées par RESEDH pour réaliser une restauration pendant une formation, elles en ont tiré des bénéfices. Aussi, elles ont l'habitude de prêter service à leur communauté dans ce domaine, parfois, elles reçoivent des salaires, mais souvent, c'est gratuit. Elles se sentent aujourd'hui valorisées et sont prêtes à investir ensemble dans un projet de restaurant et dans la vente des produits locaux. Par contre, certaines étudiantes formées en cuisine-pâtisserie se plaignent du fait que l'école ne leur a pas livré de certificats après la réussite des examens. Les formés entretiennent des relations avec les CE de leur zone, ce qui est intéressant car le plus important reste finalement le lien des formés avec les CE. Par ailleurs, elles ont l'habitude de préparer des produits pour les vendre sur le marché comme le cocktail, les *papitas* (bananes frites), la transformation des fruits etc. Elles vont prochainement participer dans la foire du 1^{er} mai prochain où elles auront à exposer les produits fabriqués.

Les formations ont souvent été proposées en fonction des possibilités existantes (formation ou partenariats avec le programme APEFE), du coup elles ne sont pas toujours en lien avec les besoins et quelquefois les envies des jeunes. Certaines formations n'ont pas marché, notamment la formation en énergie renouvelable, car elle n'était pas en phase avec les attentes des participants (ils pensaient apprendre à installer des panneaux solaires...).

Pour avoir un meilleur impact de ces formations, l'accueil des formés en stage dans des entreprises permettrait de les lancer sur le marché du travail. Le suivi des formés a pu manquer lors de ce programme afin de les appuyer dans la recherche de stages, de travail ou dans le suivi de leurs entreprises.

Néanmoins le RESEDH a organisé des activités de suivi des jeunes formés de 2017 à 2021. En décembre 2021 une foire des métiers a réuni près de 40 bénéficiaires avec des personnes ressources autour d'échanges sur leur réussite après la formation. Trois groupes de jeunes investisseurs ont été mis en place pour être accompagnés pour le lancement des petites entreprises dans leurs filières telles que: cuisine/pâtisserie, technique d'agriculture agriculture et art.

Dans le domaine de l'art et la culture, une coopérative de jeunes artisans a été fondée par 23 jeunes artisans formés. Ils/elles sont issues des clubs, les enfants de rue et des ex-mineurs en conflit avec la loi

Sur Anse-à-Pitre, 30 jeunes ont été sélectionnés en 2017 pour suivre une formation en technique agricole, formation dispensée par APEFE/INFP. La formation a duré 200 heures sur 3 mois avec un certificat en fin de formation. Sur les

30 jeunes, 5 filles ont été sélectionnées. La formation a abordé la production agricole, l'élevage, la mise en place de pépinière, le développement de jardins modernes, le maraîchage, etc. Il y a eu une forte appréciation de la formation mais tous ont déploré un manque d'encadrement, que ce soit avec un suivi des jardins mais également des appuis en intrants, outillages... Deux contraintes sont également fortes, celle du manque d'accès à la terre (jeunes qui n'ont pas de terres en héritage avec des titres fonciers) et pas d'accès à l'irrigation dans les zones de montagne. La difficulté est également d'avoir accès au crédit pour le développement de leurs exploitations agricoles. Ces jeunes sont pour la plupart des enseignants (vendent des heures de cours dans différentes écoles de la commune), ils ne souhaitent pas aller sur Port-au-Prince en raison de la forte insécurité. Une association a été mise en place en 2018 suite à la formation, Association des jeunes techniciens agricoles pour l'amélioration de Belle Anse (ATAAB), elle a des statuts, est reconnue par la mairie mais pas encore par le MAST. Pour l'instant elle a peu réalisé d'activités en commun mais a pour projet de travailler un jardin ensemble.

Des actes de naissance disponibles mais des démarches peu vulgarisées

L'impact de cette activité a été de permettre à près de 707 personnes d'obtenir des actes de naissance, étape initiale permettant une reconnaissance de la personne, de ses droits. Les équipes du RESEDH et du GARR ont facilité les démarches en effectuant le suivi auprès du bureau d'état civil. Avec ces actes, il est possible d'obtenir d'autres documents importants comme la carte d'identification nationale, des comptes en banque... Mais un plus grand impact aurait été de pousser les officiers d'état civil à venir dans les sections rurales et travailler directement avec les personnes intéressées et finalement à systématiser les étapes pour l'obtention des actes de naissance. Il aurait été plus intéressant de former/sensibiliser les membres des communautés engagées à réaliser eux-mêmes les démarches pour l'obtention des actes de naissance. Dans le cadre du nouveau programme, une stratégie plus durable a été prévue.

Un espace pour les jeunes dans les sections communales

Les clubs de jeunes, les plus dynamiques et fonctionnels ont un impact réel sur les jeunes, par exemple des prises de parole en groupe, des jeunes filles prenant des postes de responsabilités, des initiatives pour leur communauté (jardins légumes), des activités de loisirs et récréatives mises en place. Certains sont également devenus plus autonomes et fonctionnent même si l'encadreur-se n'est pas présent.e.

Une cohésion au sein des communautés et des initiatives citoyennes en place mais des mécanismes de protection communautaire encore fragiles

Le renforcement des CE a permis de créer davantage de solidarité et de renforcer la cohésion entre les membres mais également avec les jeunes présents dans les clubs.

Des formations théoriques ainsi que des sensibilisations sur les droits ont eu lieu mais il ne semble pas y avoir eu suffisamment de partage d'informations et de connaissances sur les démarches à faire en cas de violation, avec des difficultés de la communauté pour prendre en charge les victimes pour les référer à des structures spécialisées.

2.6 Partenariat

Le partenariat garant de la réalisation des activités dans un contexte difficile

Une stratégie opérationnelle de l'institution Geomoun est de développer des partenariats avec des institutions haïtiennes pour la mise en œuvre des différents projets. Ce choix stratégique permet de garantir une efficacité dans la mise en place des activités du fait de la connaissance du terrain, de la connaissance des acteurs et actrices par les partenaires locaux, mais également par des capacités d'innovation et d'adaptation des équipes des partenaires en fonction des réalités et contraintes locales. Ces ONG haïtiennes sont déjà présentes dans le secteur et ont développé des actions autour des droits, que ce soit dans la prestation, protection, participation et dans les territoires ou

Geomoun avait décidé de travailler. Les rôles des différents partenaires sont définis dans les conventions de partenariats signées en mars 2017 avec chacun des partenaires pour la durée du programme. Chaque année, en fonction des éventuelles évolutions des budgets des tranches annuelles, un avenant peut être défini. Dans les conventions est clairement explicitée la définition du partenariat : « *La collaboration entre les deux parties est basée sur un partenariat mutuellement bénéfique et équilibré. A ce titre, les deux organisations agiront, en qualité d'organisations indépendantes, apportant chacune une expertise et un savoir-faire pour la réalisation de l'objectif commun. Elles conviennent ainsi qu'il ne s'agit pas d'une simple prestation de services de l'une à la demande de l'autre, mais que chacune d'elles participe à l'orientation et au suivi élaboré ensemble de sorte que les résultats soient les fruits de leurs efforts communs* ».

Ainsi les thématiques développées par chaque partenaire ont pu être valorisées dans le cadre du partenariat :

- Le RESEDH partenaire de Geomoun depuis 2016 a pour mission la promotion et la défense des droits humains et le suivi sur le respect des droits humains à l'intérieur des institutions étatiques. C'est lors d'un atelier sur les droits des enfants, organisé par Geomoun à Jacmel en 2014 que les deux institutions se sont rencontrées.
- Le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) fondée en 1991 travaille pour l'accueil des rapatriés et des réfugiés, et a défini des domaines d'intervention, réinsertion et canalisation des jeunes, formation sur le droit des enfants, le droit identitaire, le genre, la participation et l'engagement citoyen, plaidoyer et le droit de la femme, sensibilisation pour réaliser des actes de naissances, appui scolaire, droit au logement. Le partenariat avec Geomoun date de 2017, il est justifié par le besoin d'une présence aux Anses-à-Pitres qui est une commune frontalière
- Timoun Kap Teke Chans (TIMKATEC) est un centre d'accueil pour les enfants créé le 4 octobre 1994 par un prêtre Salésien, Père Simon Joseph. Il est donc spécialisé dans l'accueil et la protection des jeunes et accueille les enfants démunis issus des quartiers défavorisés de Pétion-Ville et des zones environnantes. Le partenariat avec Geomoun a démarré depuis les années 2000.

Ce partenariat a ainsi permis une plus grande efficacité du fait de la connaissance des partenaires des thématiques autour des droits mais également des acteurs -rices présent.es dans ces territoires.

Une plus grande efficacité a également été permise avec le partenariat autour de la formation professionnelle avec des institutions spécialisées et ayant déjà développé des programmes de formation, formations mobiles proposés par l'INFP et son partenaire APEFE ; les mères salésiennes pour la formation des enseignants. Une convention a été signée en septembre 2016 avec l'ONG ACTEC et vise à améliorer la qualité de l'enseignement technique en organisant des formations conjointes pour les enseignants des écoles et des centres de formation entre le Bureau Pédagogique des Sœurs Salésiennes (ACTEC) et les écoles communautaires.

Des relations avec le RESEDH qui se sont améliorées mais toujours difficiles avec le GARR

Suite à une crise fin 2017 avec le partenaire RESEDH, conflit principalement créé par un manque de communication entre les partenaires, un avenant à la convention a été signé en décembre 2017, spécifiant de nouveaux engagements relatifs à la transparence, au partenariat, à la bonne gouvernance, à la gestion des ressources humaines, à la remise des rapports financiers. En 2019 lors de l'évaluation à mi-parcours, des tensions existaient encore entre le RESEDH et Geomoun autour du manque de transparence dans la prise de décision, de la faiblesse de la communication, de la difficulté à rendre certains rapports et données utiles au suivi comme les indicateurs par exemple, des manquements administratifs (absence de diffusion des cahiers des charges aux employés, absence de mise en place des outils de suivi logistique...). De son côté le RESEDH avait des difficultés avec le cadre expatrié principalement des problèmes de communication et de fonctionnement avec ce dernier.

Ces différentes tensions ont été réglées au travers de réunions et d'échanges. Finalement les relations entre ces deux partenaires se sont améliorées avec un réel effort de communication, davantage de délégation au niveau des équipes locales, des rapports remis dans les temps (même si quelquefois des retards existent encore), des réflexions

sur la pérennisation du RESEDH. Un travail commun a également été réalisé pour travailler ensemble sur le nouveau programme qui sera développé au cours des prochains mois.

Des tensions se sont aussi développées avec le GARR ces dernières années principalement autour du retard la justification des dépenses et donc finalement dans l'utilisation du budget, dans le suivi des activités mais également autour d'un manque de communication entre la direction de GARR et la responsable de suivi pour Geomoun. En février 2021 Geomoun a décidé de suspendre le partenariat autour du financement DGD mais de continuer de travailler avec le GARR avec le financement WBI, ceci pour l'année 2021. Le GARR explique ces retards par le contexte difficile en Haïti, l'insécurité avec les gangs armés, l'épidémie de Coronavirus qui a aussi empêché la réalisation de certaines activités.

Une faiblesse des outils de communication

La communication sur le programme a également été faible, pas de plan de communication et très peu de visibilité sur les activités engagées. Il n'y a également pas de mécanismes de redevabilité dans les sections communales où intervient le projet. Les informations des partenaires sont partagées mais il y a peu de retour des communautés. Des systèmes simples comme les boîtes à suggestion pourraient être initiés afin de recueillir les avis et éventuelles plaintes des acteurs et actrices accompagnés.e.s. D'autres mécanismes comme des rencontres mensuelles ou semestrielles pourraient être réalisées afin de tester l'impression des membres des CE sur le projet, des fiches de redevabilité pourraient être élaborées et administrées, des séances de debriefing pourraient être aussi envisagées après la mise en œuvre des activités importantes.

Un suivi continu des relations partenariales

Pour faire **le suivi des différents partenariats**, il n'existe pas d'espace formel, comme un comité de pilotage, ce sont seulement des réunions par skype qui sont organisées tous les mois entre les équipes partenaires et l'équipe de Geomoun ainsi que des rencontres et ateliers spécifiques lors des missions de Geomoun. Un comité de pilotage de l'évaluation a néanmoins été mis en place avec la participation d'un membre du Conseil d'Administration de Geomoun (approbation des TDR, choix final du/de la consultant/e, approbation du rapport final).

Geomoun réalise par ailleurs au moins deux missions par an en Haïti afin de faire le suivi des activités. En 2018 et début 2019, une cadre de Geomoun est restée présente en Haïti près de 6 mois permettant davantage de proximité avec les partenaires. Le contenu des missions dépend également des besoins qui auraient pu être identifiés par les partenaires locaux. Une des missions a souvent lieu en fin d'année pour réaliser l'évaluation, le suivi comptable, le budget de l'année suivante. En 2020 et 2021 l'épidémie du Covid 19 et l'insécurité dans le pays ont limité les missions, néanmoins une mission a pu avoir lieu chaque année.

Des échanges et commentaires sont également réalisés par l'équipe de Geomoun principalement sur les rapports mensuels. Un fichier de suivi des commentaires a été mis en place afin d'assurer le suivi des décisions.

3. Quels changements ?

Des membres des Communauté Engagées rencontrés ont identifié un ensemble de changements constatés au niveau de leurs localités respectives. L'exode rural est diminué grâce à la construction de centres pour les jeunes ou d'espaces de réunions. Les enfants deviennent plus autonomes, le programme a permis à certains enfants d'avoir leur acte de naissance. Pour eux ces changements se charpentent autour de quatre (4) grands axes :

- a) santé, hygiène et assainissement (traitement des enfants malades, réhabilitation d'un dispensaire, point d'eau dans des écoles) ;
- b) éducation, formation professionnelle, formation continue (changement du comportement des enseignants vis-à-vis des élèves, paiement des frais scolaires pour des enfants par la Communauté Engagée, restauration d'une école, octroi de matériels didactiques à des écoles, formation sur les techniques agricoles, sur la gestion des groupes, sur l'artisanat, formation continue pour des enseignants) ;

- c) droits humains (meilleur traitement des enfants en domesticité, formation sur les droits de l'homme, respect du droit des élèves [en tant qu'enfants] par leurs enseignants) ;
- d) économie (réduction du chômage grâce à la formation et au don de matériels de cuisine à quelques jeunes mères).

Des changements dans la vie des jeunes

Il est évident que le projet a permis des changements, les plus notables sont

- ✓ la prise en charge des jeunes mineurs incarcérés et des jeunes vivant dans la rue, leur permettant une plus grande estime de soi, un accès à la formation de base (école, alphabétisation ainsi qu'à la formation professionnelle).
- ✓ L'accès à l'éducation pour des enfants démunis (enfants des rapatriés sur Anse-à-Pitre, jeunes de la rue de Port-au-Prince, enfants vulnérables dans les sections communales de Jacmel).

Entretien avec les étudiants de l'école professionnelle de Timkatec

Trois sur les 4 jeunes interviewés ont été informés de l'existence du centre d'accueil grâce à un ami présent dans le centre. Deux suivent une formation en technique windows (fabrication de fenêtres), un en carrelage et un en cuisine. Ils suivent également un cycle de l'école fondamentale (6^e et 8^e année fondamentale) dans les écoles communales de leur quartier. Un d'entre eux réside dans le centre d'hébergement.

Leur motivation pour la formation est qu'elle leur permet de se débrouiller pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur famille et se sentir utile dans la société.

Celui qui est en cuisine veut devenir un chef et monter un grand restaurant à Pétion-Ville. Ils veulent se former dans d'autres domaines et aimeraient avoir un emploi avant d'aller monter leurs propres entreprises.

Entretien avec les élèves de l'école classique de Timkatec

Ils sont en 2^e et 4^e année fondamentale et habitent au centre. Ils venaient tous de la rue et ont été informés par des pairs de la rue ou d'un proche de l'existence d'un programme d'appui au centre. Ils sont totalement pris en charge (alimentation, logement, vêtement...). Ils y passent la plupart de leur temps, sauf certains qui rendent visite à leur famille chaque 1^{er} dimanche du mois. Ils ont été pour la plupart influencés par les autres et ne sont pas allés à l'école avant leur admission dans le centre. Pour eux le centre fait un excellent travail.

L'un d'entre eux s'était réfugié dans la rue après avoir réagi avec une pierre contre la brutalité de son papa envers sa maman, d'autres se sont échappés face à la brutalité d'une personne proche. En réalité, ils ne sont pas tous seuls car certains ont des parents qui font du commerce et ont l'habitude de leur envoyer de l'argent.

Après un cycle de 4 ans dans la formation classique, tous ont décidé d'apprendre un métier comme la couture, la maçonnerie et le carrelage. Ils sont âgés entre 15 à 21 ans et entretiennent de bonnes relations avec les responsables du centre. Le centre met en place des mécanismes pour assurer le retour de ces jeunes chez eux après la formation. De leur côté, ils veulent travailler après avoir été diplômés pour gagner leur vie et n'ont aucune envie de retourner dans la rue.

Histoire de vie de Saint-Jour Olsen

Je m'appelle Saint-Jour Olsen et j'ai 21 ans. Avant j'habitais à Phillippe, un quartier misérable de Pétion-Ville. Je suis le 2^e enfant d'une famille de 5 enfants dont 3 filles et 2 garçons. Mes parents se sont séparés depuis ma naissance. Ma maman, Marie-Michelle, marchande de produits alimentaires au marché de Pétion-Ville, prend en charge la maison au complet. En 2015, à 14 ans, je gagne la rue après un conflit avec ma mère. Étant dans la rue, j'ai pris l'habitude d'aider les commerçantes surtout pendant les activités festives à Pétion-Ville et également de laver les voitures tout près de la place Saint Pierre. En 2017, sous l'influence d'un ami, ancien de la rue, j'ai décidé d'abandonner cette manière de vivre et de m'inscrire au programme de Timkatec. Depuis les responsables m'ont accueilli et j'ai décidé d'y rester et de me former. Je regrette d'avoir passé une bonne partie de ma vie dans la rue car j'aurais pu régler d'autres choses très importantes. Après avoir bouclé ma 4^{ème} année d'études classiques, je compte continuer et apprendre le carrelage car mon père est carreleur et maçon. Je suis en contact permanent avec ma maman et je parle parfois avec mon papa car il n'est pas trop disponible. Parfois, je rends visite à ma famille les

premiers dimanches du mois et j'ai l'habitude de communiquer avec mes frères et sœurs. Bientôt, je retournerai chez moi (après la 4^e année) pour m'orienter professionnellement.

- ✓ Des dynamiques et initiatives prises par les jeunes des communautés engagés pour mieux connaître leurs droits et s'organiser autour de loisirs, d'apprentissage. Également une plus grande estime de soi et des thématiques sur les droits des enfants discutées au sein des communautés engagées, une plus grande implication des jeunes au niveau de la communauté (préparation de plans d'actions) et la participation des jeunes à la campagne de sensibilisation de la population contre le Covid-19. Des envies également des clubs de jeunes à aider leur communauté à faire face à une éventuelle pénurie de produits alimentaires par le développement de petits jardins. Enfin les changements produits sont également des échanges avec les adultes sur leur avenir, sur les besoins de loisirs, etc

Histoire de vie de Wilkens JEUDI :

Je suis Jeudi Wilkens, j'ai 19 ans. Je suis en classe de 9^{ème} année fondamentale à l'école Saint-Thomas. Je suis dans le comité à titre de vice-président. En tant que membre du comité, je suis avant tout un avant-gardiste pour les autres, surtout les plus jeunes. Je ne peux pas dire exactement pourquoi il y a si peu de garçons présents aujourd'hui, mais en général, les filles sont beaucoup plus actives que nous les hommes au niveau de la communauté. Toutes les activités réalisées avec RESEDH me sont très utiles. Par exemple, je deviens moins timide. Je m'exprime mieux en public. Je prends la parole avec aisance et je n'ai plus peur de dire ce que je pense. Cela me permettra de me réaliser personnellement dans ma vie future.

Histoire de vie de Fadia Fleurimond Désiré :

Je suis Fadia Fleurimond Désiré, je suis en classe de rhéto (NS III) Collège Éducation Moderne de Marbial, j'ai 24 ans et je joue le rôle de présidente du comité du Club Soleil brillant de Marbial depuis l'année 2020.

En fait, j'ai intégré le club dès sa création le 17 juin 2017. Auparavant, j'étais une simple membre, je suis devenue trésorière et maintenant me voici présidente. Le club est en phase de reconstruction et de redynamisation. La majorité des membres actuels ne savent pas grand-chose du club. Les anciens membres, surtout ceux du comité l'ont abandonné après leurs études à Marbial. On a réalisé quelques activités. Par exemple, en août de l'année dernière, un camp d'été s'est tenu au Collège Éducation Moderne de Marbial. Cependant, selon Fadia, il y a encore du travail à faire parce que le club n'est pas suffisamment dynamique.

L'animateur du Resedh a rencontré la CE pour pouvoir l'impliquer dans la redynamisation du club. Une décision a été prise suite à cette rencontre pour renforcer la commission de participation des enfants. Leur nouveau plan d'action est basé sur une série de formations (élaboration procès-verbal, gestion de conflit, rôle et responsabilité des membres dirigeants, leadership) et de restitutions (droits de l'enfant, gestion de groupe, rédaction de rapport narratif et financier,...) en renforcement de compétence et de capacité pour les membres du club. De plus des activités ludiques et éducatives seront réalisées pour renforcer la cohésion du groupe et renforcer l'esprit d'appartenance des membres.

- ✓ Des accès à des soins pour les enfants vulnérables avec la mise en place des relais santé

Un entretien a été réalisé avec une infirmière qui était là pour donner un appui médical à certains enfants issus des écoles partenaires. La véritable mission de l'infirmière est de donner les soins de santé à sa communauté. En général, elle ne fait pas d'interventions communautaires, en revanche, si un parent d'élève a une maladie contagieuse, il est important de traiter tous les membres de la famille pour s'assurer l'efficacité de l'action. C'est le cas avec l'épidémie de gale (*gratel*) qui bat son plein dans différentes communes du département.

Elle met également en place des commissions de santé à l'intérieur de chaque CE. Ces commissions sont formées en secourisme par la Croix-Rouge et en gestion des risques et de désastres par la direction de la protection civile. A l'issue des formations, un kit de premiers soins leur est donné. Les membres de la communauté sont également formés en planification familiale, grossesse précoce, VIH-SIDA, et à leur tour, procèdent à la sensibilisation de la population.

Des revenus et métiers pour les jeunes

La formation professionnelle des jeunes, notamment les plus vulnérables, a été utile pour développer des activités économiques (jardins agricoles, transformation de produits agricoles, fabrication de détergents, de l'artisanat, pour développer leurs compétences autour d'un métier (plomberie, carrelage, couture, ...)

Comme nous l'avons signalé plus haut, il n'y a pas de données de suivi permettant de quantifier ces impacts en termes de revenus et de travail obtenu. Néanmoins les entretiens avec certains de ces jeunes ont montré leurs satisfactions et le renforcement de leur autonomie.

Histoire de vie de Francique Loucie

Je m'appelle Francique Loucie, originaire de bas Coq Chante. J'ai 32 ans, j'ai été choisie par la CE pour être formée en cuisine-pâtisserie. Mon papa est mort quand j'avais 8 ans. J'ai 3 enfants, deux sont avec moi dans la ville de Jacmel ou ils vont à l'école et l'autre est avec ma maman à Coq-Chante. La formation se révèle très importante car elle m'a permis d'avoir des connaissances supplémentaires dans le domaine. Je rencontre certaines difficultés financières qui m'empêchent d'en tirer des avantages. Le plus crucial est le fait que je ne peux pas trouver un espace pour exposer mes produits, or, en général, les gens achètent les choses prêtes.

On a l'habitude de me solliciter pour des activités de restauration dans ma communauté, pour moi, c'est une chose très valorisante. Parfois on me paie, mais aussi, j'ai rendu beaucoup de service. Je voudrais avoir une activité stable comme un restaurant dans lequel je pourrais exposer ma production.

Histoire de vie de Jonita PHILOGÈNE :

Je m'appelle Jonita Philogène et j'ai 26 ans. J'ai quitté l'école en classe de Seconde. Je viens de la localité de La Croix. Je fais partie du groupe des bénéficiaires du RESEDH de la Montagne depuis l'année 2020. J'ai pu obtenir des formations dans les domaines entrepreneurial et agricole. J'ai aussi reçu des outils agricoles et des semences de produits maraîchers : laitue, aubergine, betterave, chou. Je peux dire que cette activité a un impact très positif sur ma vie. J'utilise des pratiques culturelles meilleures qu'avant et les rendements sont considérables. Je ne peux pas dire que tout est correct à 100%, mais ma condition de vie s'est améliorée ainsi que celle de ma famille. Nous mangeons les produits de mon jardin et quelquefois ils sont vendus au marché de La Croix.



Des membres plus engagés dans le développement de leurs communautés

Un des changements partagés par des membres des CE reste leur plus grande implication dans la vie de la communauté, dans les choix des activités à mettre en place.






On m'appelle Frantzo Joissaint, j'ai 59 ans. J'ai quitté l'école en classe de Rhétorique. Et je suis membre de la Communauté Engagée depuis 2015. Dans la CE, je représente la Fédération des Organisations des Paysans de La Montagne de Jacmel (FEOPLAJ). Grâce à mon leadership au niveau de La Montagne et au respect que les gens ont pour moi, on me confie le poste de Trésorier au sein du comité de la CE. En tant que membre de la CE, il m'est interdit de bénéficier des projets du RESEDH dans ma communauté, mais j'apporte tout mon soutien en guise de participation communautaire. Cependant, j'ai bénéficié d'un projet « igname ». Pour ce faire, j'ai dû contribuer à hauteur de huit cents (800) gourdes.

4. Les leçons apprises

Suite aux entretiens et visites des différentes réalisations de ce projet, nous pouvons formuler les leçons suivantes.

-  Au niveau de la protection des droits, même dans le cas où Haïti est un état fragile au niveau institutionnel, il est primordial de continuer à vouloir construire des relations institutionnelles sur la durée avec les institutions étatiques pour renforcer la chaîne pénale mais également une prise en charge des droits des jeunes principalement.
-  Le programme nous a montré ici que le travail de renforcement des communautés engagées et des clubs de jeunes a renforcé le leadership, a permis une plus grande implication et participation dans le

développement des territoires, améliorant ainsi l'autonomie de ses acteurs et actrices. Les jeunes sont de plus en plus motivés à participer et prennent de plus en plus d'initiatives eux-mêmes (jardins, créations d'entreprises, transport de matériaux pour aider à la construction du marché, de l'école, campagne de sensibilisation, restitution des formations en interne sur les droits de l'enfant, etc...)

-  Les dynamiques engagées autour de l'égalité des sexes ont permis aux femmes et aux jeunes filles de participer davantage dans les espaces de décision, de prendre la parole, finalement d'être actrices de ces espaces.
-  La formation professionnelle a valorisé les compétences des jeunes, c'est un pas vers leur autonomisation et vers le respect de leurs droits.
-  Le programme a permis d'augmenter la scolarisation d'enfants de la rue de Pétiion-Ville, des enfants de la rue de Jacmel, des jeunes vulnérables des sections communales de la commune de Jacmel. La formation des professeurs a sûrement renforcé leur savoir, leur connaissance au niveau de la gestion des classes mais le manque d'indicateurs permettant de connaître l'évolution des connaissances et des savoirs ne nous permet pas d'avoir une idée précise sur la qualité de l'éducation apportée. La question qui se pose est maintenant la qualité de cette éducation et les changements que l'accès à l'école amèneront dans la vie de ses jeunes.
-  Le programme a mis en place des activités génératrices de revenus, un autre moyen permettant l'autonomie des familles accompagnées. Aux dires des personnes rencontrées, ces appuis ont permis de générer des revenus malheureusement aucune donnée quantitative n'existe en vue d'une capitalisation des réussites.
-  Le partenariat avec des organisations haïtiennes présentes dans les communes ciblées du fait de leurs connaissances des territoires mais également des acteurs de l'éducation de la formation professionnelle a permis de mieux orienter les activités proposées. Malheureusement le manque de données fiables sur le suivi ne permet pas toujours d'avoir une vision claire sur les activités mais surtout sur l'impact du programme. Le choix des trois partenaires, le RESEDH, le GARR, Timkatec, a été en lien avec les thématiques du projet, chacun de ses partenaires ayant développé dans les communes et villes ciblées ses compétences. Le partenariat avec le GARR a certes été difficile et n'a peut-être pas porté ses fruits mais les activités réalisées ont néanmoins permis d'appuyer les migrants dans leurs réinsertions.

5. Les recommandations

Nous proposons des recommandations par thématique, gestion de projet, gestion du partenariat puis au niveau de certaines activités. Ces recommandations pourront être prises en compte dans le cadre de la mise en œuvre de nouveaux projets.

Gestion de projet

Nous avons vu que le suivi évaluation était très faible que ce soit au niveau du suivi des activités mais également au niveau des résultats obtenus et de leurs impacts.

Un travail de renforcement des compétences sur cette thématique doit être mis en place dès les premiers mois du nouveau projet avec l'élaboration d'un système de suivi adapté à la réalité et à chaque partenaire. Ce système devra être construit de manière participative, préciser non seulement les indicateurs d'activités, les moyens pour les suivre mais également les indicateurs d'impact, là encore avec les outils appropriés. Des ateliers bilan annuels pourraient être organisés afin de prendre le temps d'analyser les avancées, les contraintes etc.

Des responsables de suivi doivent être présents pour assurer ce suivi permanent. Un suivi mieux organisé permettra également de capitaliser sur les résultats obtenus, d'élaborer des fiches, des émissions, des événements de restitution. Ainsi un plan de communication pourra être élaboré de manière à faciliter la communication en interne entre les partenaires mais également avec la communauté et enfin avec les autres acteurs et actrices travaillant sur les droits. Les messages devront être clairs. Des outils tels que radio pourraient être utilisés pour faire passer les messages mais également pour organiser des émissions de sensibilisation. Des flyer en créole pourraient également

être diffusés auprès des partenaires afin de leur montrer les activités réalisées. Des rencontres communautaires pourraient être réalisées afin de vulgariser les activités du projet dans la zone.

Des comités de pilotage pourront fonctionner au niveau de chaque commune, ils pourraient avoir lieu au moment des ateliers bilans. Ces espaces seraient non seulement des espaces pour statuer sur le projet mais également pour communiquer sur ce dernier auprès d'autres entités présentes sur les territoires. Ils seraient composés de représentants de chaque partenaire opérationnel, des représentants de CE, de clubs de jeunes, des autorités locales, des directions déconcentrées (conditions des droits des femmes, affaires sociale, etc).

Partenariat avec les ONG locales partenaires, les services déconcentrés et les autorités locales

Nous recommandons de continuer les partenariats avec les structures déjà appuyées. Le partenariat permettant plus d'efficacité et d'efficacités.

Néanmoins en plus de la gestion classique des activités et donc des conventions relatives à la gestion de projets, des objectifs de résultats en termes de renforcement institutionnel devront être définis avec chaque partenaire. Par renforcement institutionnel, nous entendons les capacités de gestion, de reporting financier, comptabilité analytique, audit, mais également le fonctionnement associatif, la capitalisation, la communication de l'institution. Des appuis spécifiques, quand les partenaires le souhaitent, peuvent être engagés autour de la gouvernance mais également sur la recherche de financement et le réseautage afin de permettre davantage d'autonomie pour les partenaires.

Les liens entre Geomoun et les partenaires doivent être accentués, non seulement avec les échanges en visioconférence qui sont effectués actuellement, mais également avec une présence plus soutenue sur le terrain. Certes le contexte difficile de ces dernières années en Haïti et dans le monde a limité les missions annuelles (une seule au lieu de deux), mais nous recommandons qu'au moins deux missions annuelles soient réalisées voire trois selon les activités et éventuels enjeux se présentant.

Concernant les autorités locales, continuer à les informer des activités réalisées est indispensable mais il serait judicieux de plus les intégrer dans la réalisation de certaines activités, dans le suivi et pour certains de voir comment les renforcer également en vue d'une meilleure gouvernance des territoires. Cette activité est prévue dans le prochain programme.

Une présence des partenaires intentionnels mais également représentant.e. des communautés engagées est également importante dans les espaces de concertation mis en place par les autorités locales, Conseil de développement communal (CDC), Conseil de développement des sections communales (CDSC), bien entendu quand ces structures existent.

Dans le contexte de fragilisation des institutions étatiques, il est certes difficile de travailler avec les structures déconcentrées mais il est nécessaire de continuer à les appuyer en formalisant des partenariats axés sur les résultats.

Bien que le nouveau programme ait décidé d'arrêter le volet juridique, nous estimons qu'il est utile de persévérer et de continuer le partenariat avec les acteurs de la chaîne pénale avec des liens complets (Bureau assistance légale, Brigade de protection des mineurs, Institut de bien être sociale et de recherche, doyen du tribunal, directeur de la police, commissaire du gouvernement, bâtonnier, etc.) afin de former, sensibiliser, pour des changements dans la prise en compte des droits, dans le suivi des cas, dans les changements de comportement au niveau des prisons, mais également avec les familles des jeunes. Des réflexions doivent être engagées avec ces acteurs en début de programme sur une approche plus institutionnelle, des engagements communs, sur des partenariats axés sur les résultats, sur les modalités de réalisation des formations (plutôt des formations faites par les institutions avec suivi par les partenaires que des formations faites directement par les partenaires).

Un travail à mettre en place sur le suivi du renforcement des compétences

Que ce soit dans le cadre des formations octroyées pour les enseignants mais également celles partagées avec les élèves dans les écoles ainsi que les formations professionnelles, il est nécessaire de réaliser des suivis du renforcement des compétences. Des outils opérationnels doivent être mis en place et formalisés pour réaliser ce suivi, fiche de test, observation dans des situations de travail, observation des élèves et jeux autour des connaissances apprises, suivi des résultats des élèves (passage dans les classes supérieures et résultats aux examens officiels).

Des recyclages réguliers auprès des enseignants doivent être réalisés en vue de meilleures maîtrises des compétences et de leurs opérationnalités au sein des classes.

La formation professionnelle comme un outil permettant d'accéder à des emplois, et/ou de développer des entreprises

Il faut continuer à former les jeunes, mais prendre en compte toute une série de mesures pour les accompagner dans leur insertion professionnelle, dans leurs recherches de travail, dans la valorisation de leurs formations. Le Timkatec a mis en place une Cellule d'Orientation Professionnelle et de Placement (COPP), les activités et résultats de cette cellule devraient être systématisés.

Il est nécessaire de développer plus de liens avec le monde du travail, avec les professionnels et de trouver des lieux de stages, d'apprentissage pour les jeunes.

Il serait intéressant de motiver les jeunes qui ont réussi les examens et qui ont été assidus aux formations avec des stages et / ou des bourses. Dans ce sens des appuis spécifiques en matériel et équipement pourraient être apportés aux jeunes formés afin qu'ils puissent démarrer des entreprises. Des fonds devront être prévus dans le prochain programme pour ces achats.

Les partenaires pourraient également capitaliser sur les formations déjà réalisées avec un réseau de formateurs compétents et disponibles, ceci permettrait de bonifier les formations.

Le suivi des jeunes formés est primordial, évaluer les compétences acquises, donner des certificats reconnus par le secteur de la formation professionnelle en Haïti, organiser des échanges entre les jeunes formés, les accompagner dans la recherche de travail mais également dans la création d'entreprises. Avant que les formations ne soient engagées, il est important de voir avec l'INFP si les formations proposées sont sujet à avoir un certificat (en fonction du nombre d'heure et du contenu) et les modalités pour obtenir ces certificats.

Une prise en compte des thèmes transversaux plus forte dont l'inclusion des personnes en situation de handicap

Concernant l'environnement et la prise en compte du genre dans les activités du projet, elles doivent être plus formalisées avec un suivi plus régulier des résultats et des changements de comportement. Des partenariats spécifiques pourraient être organisés avec des associations de femmes dans les communautés en vue de leurs renforcements mais également de leurs inclusions au sein des acteurs et actrices.

Les personnes en situation de handicap devraient non seulement bénéficier des activités proposées par le projet, d'inclusion dans les espaces enfin de formations et sensibilisation autour de leurs droits seront nécessaires.

Renforcer les communautés engagées pour une plus grande autonomie ainsi que les clubs de jeunes

Le travail engagé auprès des CE est intéressant, cette belle dynamique montre qu'il leur est possible d'être plus acteurs et actrices de leur avenir. La philosophie des Communautés Engagées est inclusive avec un effort pour intégrer tous les secteurs. Des efforts (invitations formelles, visites domiciliaires) ont été consentis pour que le

secteur Vodouisant soit également représenté mais leur participation reste encore difficile. Pour les personnes en situation d'handicap, elles sont peu organisées et leurs déplacements est souvent difficile. Il est néanmoins recommandé de continuer à les mobiliser pour une meilleure représentativité.

La participation des CE dans les investissements et les activités doit petit à petit augmenter, voire devenir majoritaire pour certaines activités (réunions, visites dans d'autres communautés). Il est nécessaire de continuer à leur demander une participation en main d'œuvre et en matériaux pour les travaux d'investissement mais plus leur demander pour les réunions et les visites avec des participations pour la nourriture (alimentation avec des produits locaux, jus de fruits) et pour les frais de déplacements.

Les jeunes ont apprécié les clubs, lieux d'échange, de sensibilisation, d'apprentissage, de créativité. Un investissement supplémentaire doit être réalisé auprès des clubs montrant des faiblesses et nécessitant des renforcements. Des échanges entre clubs peuvent également permettre ce renforcement. Il est également recommandé de renforcer les compétences des encadreurs avec des objectifs de résultat au niveau de l'animation des clubs et d'accentuer les activités culturelles, les spectacles en faisant payer les entrées pour que les clubs commencent à gérer des fonds. Certains jeunes membres des clubs sont obligés de quitter leur lieu de résidence, il est recommandé de prendre des personnes plus stables et de diversifier les milieux en incluant des jeunes agriculteurs, artisans, des jeunes taxis moto et de ne pas prendre uniquement des écoliers et écolières.

Consolider l'accès à la santé mais plus en lien avec des structures référencées

Les actions réalisées au niveau de la santé, ont permis de sensibiliser, de former, de donner accès à des soins primaires. C'est un acquis à consolider avec la dynamisation des commissions santé dans les clubs, mais également en reliant ces commissions et les relais santé avec des centres de santé, des dispensaires plus équipés et pouvant faire le relais (Centre d'accouchement situé à Meyer par exemple) en capacité d'une meilleure prise en charge de cas complexes. Les liens avec la médecine traditionnelle et l'utilisation des plantes médicinales devraient être renforcés.

Connaître l'impact au niveau des activités génératrices de revenu

Il est important de renforcer économiquement les différents groupes appuyés mais ce renforcement doit apporter des résultats et des changements.

Avant tout nouvel investissement et appui en AGR une analyse des appuis apportés dans le cadre du programme sera nécessaire pour savoir ce qui a marché ce qui a permis de créer des revenus. Ces résultats doivent alors être systématisés en interne puis auprès des membres des CE.

Les entretiens ont montré que les boutiques d'intrants ont peu marché, ce qui est une réalité en Haïti depuis de nombreuses années, hausse des prix des intrants, intrants payés à crédit, faible gouvernance des boutiques, etc. Ce type d'activité ne doit pas être géré par un groupe mais plus comme une entreprise privée. Il serait par exemple plus intéressant d'appuyer un jeune pour gérer une BIA, ainsi il serait le seul garant des résultats.

Les groupes solidaires sont sûrement à renforcer, mais des accompagnements seront nécessaires autour des crédits octroyés et des projets mis en place.

Annexes

Annexe 1 : Terme de référence de l'évaluation



TDR éval finale
Haïti -VF-

Annexe 2 : Liste bibliographique consultée

Spécifique au projet et à la coordination

- Addendum à la convention de partenariat entre le Resedh et Geomoun, décembre 2017
- Appréciation du projet Geomoun 2017-2021 par la DGD
- Arrêté ministériel octroyant une subvention à Geomoun pour l'exécution de son programme 2017-2021
- Budget Haïti révisé 2018
- Boul Lavi (utilisation, éléments de compréhension, règlements, gestion de conflits, etc)
- Cadre logique et outils de suivi du programme
- Convention de partenariats avec les partenaires Resedh, Timkatek, GARR
- DGD, leçons apprises (2017-2018)
- DGD score performance (2017-2018-2019-2020)
- Document de dénonciation convention Geomoun- Resedh
- Document interne de capitalisation
- Echanges entre -le GARR et GEOMOUN
- Evaluation coordinateur du Resedh en 2017
- Geomoun, Dynamo, Rapport de la table ronde tenue à Jacmel du 21 au 24 janvier 2014, La protection de l'enfant dans le département du Sud-Est en Haïti.
- Geomoun, Rapport annuel 2017 et 2018
- Leçons apprises Goémon 2018
- Outils suivi comptable Geomoun Resedh
- Présentation 2019 de Geomoun
- Programme DGD 2017-2021 Narratif des scores de performances pour l'année 2017 de l'ONG GEOMOUN – OS1 – HAÏTI
- Rapport financier 2018 pour la DGD
- Rapport annuel, Geomoun, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021
- Rapport de mission Geomoun, 30 septembre et 18 octobre 2018
-
- Rapport technique 2018 pour la DGD
- Rapport technique 2019 pour la DGD
- Rapport technique 2020 pour la DGD
- Rapport technique 2021 pour la DGD
- Suivi échange mail décembre 2017

Pour le RESEDH

- Réseau Sud-Est de Défense des Droits Humains, Projet AKSEP-T /Aksyon Kominotè pou Edikasyon Sante ak Edikasyon (2017-2021) ; Projet financé par : DGD ; Rapport technique de l'équipe du projet # 03 ; Période du rapport : Du 01 au 30 avril 2019
- Réseau Sud-Est de Défense des Droits Humains, Projet AKSEP-T (Aksyon Kominotè pou Edikasyon Sante ak Edikasyon) (2017-2021) ; Rapport technique # 16 ; Du 1^{er} au 30 Juin 2018
- Manuel de procédures, décembre 2017

Pour Timkakek

- Rapports mensuels
- Tableaux de suivi

Pour le GARR

- WBI - Volet B1 : Proposition d'un projet de coopération internationale au développement durable, Projet : Amélioration des conditions de vie des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables du département du Sud-Est spécialement à Anse-à-Pitres (2017-2021), ONG GEOMOUN

- Rapport narratif pour l'année 2017, Projet : Amélioration des conditions de vie des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables du département du Sud-Est spécialement à Anse-à-Pitres (2017-2021), Kellermann Jasmin
- Rapport narratif pour l'année 2018, Projet : Amélioration des conditions de vie des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables du département du Sud-Est spécialement à Anse-à-Pitres (2017-2021), Kellermann Jasmin
- Rapport narratif pour l'année 2019, Projet : Amélioration des conditions de vie des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables du département du Sud-Est spécialement à Anse-à-Pitres (2017-2021), Kellermann Jasmin
- Rapport narratif pour l'année 2020, Projet : Amélioration des conditions de vie des enfants (filles et garçons) les plus vulnérables du département du Sud-Est spécialement à Anse-à-Pitres (2017-2021)
- Rapports financiers annuels
- Règlement interne GARR
- Convention signée entre le GARR et GEOMOUN
- Outils de suivi

Annexe 3 : Personnes rencontrées

| Noms et prénoms | Position/Rôle |
|--|---|
| Geomoun | |
| Cécile Nuyt | Directrice |
| Geneviève Fuks | Coordinatrice Haïti, Bénin et Pérou |
| TIMKATEC | |
| Jean Baptiste Carlos | Etudiant en carrelage |
| Pierre Guerloutchy | Etudiant et technique windows |
| Dany Jean Baptiste | Etudiant en technique windows |
| Jeune Nahomie | Etudiant en pâtisserie |
| Lizaïre Robenson | Elève en 3e AF |
| Chery Adler | Elève en 3e AF |
| Figaro Danilo | Élève en 4e AF |
| Jean Baptiste Naison | Élève en 2e AF |
| Ballon Rodnel | Élève en 4e AF |
| Sainjour Olsen | Élève en 4e AF |
| Casimir Marjorie Nelson | Responsable de finance |
| Exilus Andremène | TS |
| Bastien Guylène | Infirmière |
| Dulièpre Rose Marie Anne | Resp d'études |
| Cariotte Jean Fritz | Resp d'études |
| Mauricette Mackendy | Secrétaire |
| Mathurin Vevenne Aniath | Resp Technique et coord interne |
| Rubens | TS |
| GARR | |
| Angenor Brutus | Coordonnateur du bureau exécutif |
| Junias Durand | Resp. Ressources humaines et logistiques |
| Jasmin Jean Kellerman | Animateur de projet |
| Fouchard Bertho | Resp Administratif et finance |
| Hermonia Avena | Jeune fille formée en couture |
| Charles Yemitsa | Jeune fille formée en couture |
| Basilus Edan | Jeune fille formée en couture |
| Marie Lourde Désiral | Jeune fille formée en couture |
| Désiré Jova | Jeune homme formé en technique agricole |
| Sevoigne Genio | Jeune homme formé en technique agricole |
| Wilcinot Jean Wilney | Jeune homme formé en technique agricole |
| Doxe Venel | Jeune homme formé en technique agricole |
| Charles saint Victor | Parent d'élèves |
| Chérie Christela | Parent d'élèves |
| Amadis Guirlene | Parent d'élèves et bénéficiaire AGR |
| Irving Jean Rudy | Parent d'élèves et bénéficiaires AGR |
| Louis Rimita | Parent d'élèves et bénéficiaire AGR |
| Pierre Solange | Parent d'élèves |
| Louis Jeune Robert | Directeur de l'école Mixte sublime solidarité de Mare Rouge |
| Désir Cénot | Directeur de l'école communautaire mixte Lumière de Terre Rouge |
| Une vingtaine de jeunes entre 6 et 16 ans bénéficiaires de l'appui du projet | |

| RESEDH | |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Lature Remus | TS prison |
| Francois Claudine | Mobilisatrice |
| Gremain Francky | Mobilisatuer |
| Noel Moise | Mobilisateur |
| Jean-Marie Macula | Mobilisatrice |
| Roy Winzu | Chauffeur |
| François Medghine Valenda | Administratrice |
| François Fedner | Resp Monitoring |
| Pierre Paul Jetho | Coordonnateur |
| Franck Dorothie | Psychologue |
| Lubin dit Jean Marie Pierre Cesar | Etudiant et carrelage |
| Jean Baptiste Andreus | Etudiant et carrelage et plomberie |
| Aimé Katiana | Etudiante en cuisine et pâtisserie |
| Petiotte Guivemène | |
| Françique Loucie | |
| Jean Altagrace | |
| Fortuné Lovelie | |
| Enèse Desir | |
| Jean Baptiste Géraldine | |

Les focus groupes suivants ont été réalisés

Communauté engagée de Haut et Bas Coq Chante : École Alliance chrétienne de Découzé Communauté Engagée de Colin et de Bellevue :Centre Colin

Communauté Engagée du Haut et Bas Lavanneau : Église Corps de Christ de Lavanneau Communauté engagée de Lavoute : École nationale de Lavoute

Annexe 4 : Activités réalisées dans le cadre de l'évaluation

| Date | Activités |
|-----------------|---|
| 22/12/2021 | Signature du contrat entre les deux consultants et Geomoun |
| 5 au 12/01/2022 | Consultation des rapports et compte rendu de formation |
| 15/01/2022 | Envoi de la note de cadrage à Geomoun |
| 21/01/2022 | Réunion avec équipe de Geomoun suite à réception de la note de cadrage |
| 8/02/2022 | Entretien équipe Garr |
| Mars 2022 | Entretien équipe Timkatec et visites des centres, entretiens avec les jeunes |
| Mars 2022 | Réunion équipe Resedh, visite de 4 communautés engagées, clubs de jeunes rencontres jeunes de la rue, rencontre élus locaux |
| Mars 2022 | Visite à Anse à Pitre |
| 3/04/2022 | Envoi du rapport intérimaire à Geomoun |
| 27/04/2022 | Restitution |
| 2/05/2022 | Finalisation du rapport |

Annexe 5 : Tableau des activités réalisées à la date de l'évaluation

| Résultats et activités prévues | Activités réalisées à date | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---------------------|--------------|-----------------|-------|---|-----|------------------------------|-----|--------------------------|-----|---------------------------------|----|
| R1. Prestation. Les enfants ont accès à des services de base | | | | | | | | | | | | | |
| A.1.1 Identifier, scolariser/former au moins 250 enfants non scolarisés (de rues, rapatriés, vulnérables). 50% seront des filles. | <p>Jacmel Sur les 4 ans : 385 enfants scolarisés au niveau des 10 communautés engagées, 50 % de ces enfants sont des filles. Entre 57 à 104 jeunes ont été scolarisés chaque année et 277 kits scolaires ont été distribués sur les 4 années</p> <p>Anse à Pitre De 2017 à 2020 356 enfants ont été scolarisés et 75 Kits distribués. Il n'existe pas d'information sur le nombre de filles scolarisées.</p> <p>Pétion Ville De 2017 à 2019 610 enfants ont été scolarisés dont 46 % sont des filles, chaque année ce sont donc autour de 200 élèves qui ont pu avoir accès à l'école.</p> | | | | | | | | | | | | |
| A1-2 Renforcer au niveau de leurs capacités psycho-sociales et économiques au moins 350 familles vulnérables et/ou rapatriées, avec une attention particulière pour les femmes | <p>Nombre de familles renforcés avec des AGR</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Jacmel</th> <th>Anse à Pitre</th> <th>Port-au-Prince</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>561</td> <td>392</td> <td>13</td> <td>966</td> </tr> </tbody> </table> | Jacmel | Anse à Pitre | Port-au-Prince | Total | 561 | 392 | 13 | 966 | | | | |
| Jacmel | Anse à Pitre | Port-au-Prince | Total | | | | | | | | | | |
| 561 | 392 | 13 | 966 | | | | | | | | | | |
| A1-3 Identifier et guider dans le choix d'une orientation professionnelle les jeunes sans formation | Une cellule d'orientation sur Jacmel a été mise en place mais n'a jamais fonctionné. | | | | | | | | | | | | |
| A1-4 Former professionnellement à des métiers porteurs pour la communauté 350 jeunes dont au moins 50% seront des filles. | Dans les 3 communes ce sont 1494 jeunes dont 725 sont des femmes, soit près de 50 % qui ont reçu des formations sur l'agriculture, la transformation, la maroquinerie, la fabrication de détergents, les métiers de la construction. | | | | | | | | | | | | |
| A1-5 Accompagner en insertion professionnelle (aide à la création d'entreprise ou aide à la recherche d'emploi) les jeunes formés, | 414 personnes auraient été formées en entrepreneuriat dont 276 femmes. Ce % de femmes n'est pas confirmé car toutes les données désagrégées ne sont pas disponibles. | | | | | | | | | | | | |
| A1-6 Renforcer au niveau pédagogique et/ou logistique (avec une attention particulière pour l'éducation non violente) au moins 10 écoles qui intègrent les enfants vulnérables | Cette activité a surtout été réalisée avec les écoles partenaires du programme sur la ville de Jacmel. Sur Anse à Pitre des formations ont également été octroyées aux enseignants. De 2017 à 2020 ce sont 263 enseignants qui ont été formés dont 141 femmes (53 %) Des travaux ont également été réalisés au niveau de 5 écoles Sur Jacmel . | | | | | | | | | | | | |
| A1-7 Mettre en place 11 cellules de jeunes qui organisent des activités citoyennes, récréatives, ... (camp d'été, activités sportives, culturelles, ...) | Sur la commune de Jacmel, 10 clubs de jeunes ont été mis en place et ont bénéficié d'ateliers sur la bonne gouvernance et les règlements internes. Des actions citoyennes et des camps d'été ont été organisés. Sur Anse à Pitre, ce sont plus des activités récréatives qui ont organisées avec les jeunes en 2020. Sur Pétion-ville avec les centres Timkatek ce sont près de 600 jeunes qui ont bénéficié de camps d'été. | | | | | | | | | | | | |
| A1-8 Dispenser des soins et des suivis psychosociaux, prioritairement aux enfants vulnérables et aux femmes. | <p>Des soins et suivis psychosociaux ont été réalisés</p> <table border="1"> <tbody> <tr> <td>Soins santé enfants</td> <td>2033</td> </tr> <tr> <td>Kits distribués</td> <td>362</td> </tr> <tr> <td>Soins santé pour femmes et jeunes en prison</td> <td>44</td> </tr> <tr> <td>Personnes sensibilisés santé</td> <td>747</td> </tr> <tr> <td>Enseignants sensibilisés</td> <td>175</td> </tr> <tr> <td>Enfants suivis au niveau mental</td> <td>60</td> </tr> </tbody> </table> | Soins santé enfants | 2033 | Kits distribués | 362 | Soins santé pour femmes et jeunes en prison | 44 | Personnes sensibilisés santé | 747 | Enseignants sensibilisés | 175 | Enfants suivis au niveau mental | 60 |
| Soins santé enfants | 2033 | | | | | | | | | | | | |
| Kits distribués | 362 | | | | | | | | | | | | |
| Soins santé pour femmes et jeunes en prison | 44 | | | | | | | | | | | | |
| Personnes sensibilisés santé | 747 | | | | | | | | | | | | |
| Enseignants sensibilisés | 175 | | | | | | | | | | | | |
| Enfants suivis au niveau mental | 60 | | | | | | | | | | | | |
| A1-9 Former 15 personnes relais en santé (formation de formateur) en secourisme, VIH, planning familial, santé materno-infantile,.... | 10 relais en santé ont été formés (GRD et Secourisme) et équipés et participent aux soins, ils sont sur Jacmel. | | | | | | | | | | | | |

| | |
|--|--|
| A.1-10 Appuyer la réalisation d'actions concrètes selon un plan de développement communautaire réalisé dans 10 communautés, suivant leurs priorités (construction de latrines, adduction d'eau, gestion des déchets, sécurité alimentaire, agriculture) | Près de 160 projets communautaires ont eu lieu sur la commune de Jacmel. |
| Résultat 2 : Protection. Un environnement protecteur pour les enfants est créé au niveau des familles, des communautés, des écoles, des autorités étatiques | |
| A2-1 Encadrer et soutenir 50 familles biologiques dans le processus de réintégration de leur enfant. | Avec la Timkatek ce sont 31 enfants qui ont été réinsérés dans leurs familles biologiques, avec le RESEDH, ce sont 35. |
| A2-1 Identifier, former et agréer 20 familles d'accueil d'enfants. | En 2017, 6 familles d'accueil ont été identifiées et des dossiers déposés à l'IBERS, mais l'IBERS à Jacmel n'a pas fonctionné ces dernières années et cette activité n'a pas pu continuer. |
| A2- 3 Nourrir, soigner et défendre au moins 150 mineurs en prison, | Les enfants en prison ont reçu des repas, des kits d'hygiène, un appui psychologique (deux ans) et juridique depuis début 2017. Depuis 2017 ce sont 127 jeunes mineurs en prison qui ont été accompagnés. |
| A2- 4 Réaliser les démarches pour la régularisation ou déclaration des naissances, | Obtention d'actes de naissances : 756 au total 46 sur Pétion ville, 363 sur Jacmel et 344 sur Anse à Pitre |
| A.2-5 Renforcer et former les acteurs locaux intervenant sur la thématique des droits des enfants | Des formations sur les droits des enfants ont été organisées à Anse à Pitre en 2018 et 2019 par le GARR, respectivement 85 et 91 personnes. Sur Jacmel, une formation a été réalisé en 2020 et a permis de former 331 personnes. |
| A.2-6 Renforcer les acteurs institutionnels pour qu'ils participent activement à l'application des lois et conventions de protection de l'enfant. | Le GARR a organisé des formations auprès des autorités locales, en 2018 pour 21 élus et en 2018 pour 76 élus. Formation en technique journalistique et tous les spots radio des enfants qui se positionnent contre la domesticité juvénile... |
| A.2.7 Former les partenaires du programme à la citoyenneté engagée, à la défense de leurs droits, au genre, à la protection de l'environnement, aux problèmes de santé, à la gestion des risques, aux problématiques migratoires... | Des enfants sensibilisés sur la gestion des déchets et la gestion des excréments et sur l'hygiène buco dentaire et le lavage des mains, sur la gestion des risques et en santé Formation sur des jeunes sur le leadership |
| A.2.8 Sensibiliser la population du Sud-Est à la citoyenneté engagée, à la défense de leurs droits, au genre, à la protection de l'environnement, aux problèmes de santé, à la gestion des risques, aux problématiques migratoires... | Des marches réalisées pour la journée des droits de l'enfants 3 spots de sensibilisation sur la situation des droits de l'enfant Différentes formations et sensibilisations ont également été réalisées. |
| A2.9 Intégrer la problématique migratoire dans la stratégie et les opérations des autorités locales. | Des formations ont été réalisées sur les thématiques de traite, de droits humains, de droits des migrants. |
| A2-10 Renforcer les capacités des collaborateurs du staff programme par des formations individualisées | Des formations ont été organisées depuis 2017 sur l'outil bou lavi, le genre, . |
| A.2-11 Renforcer les capacités institutionnelles des associations partenaires (gestion de programme, gestion financière, gestion des RH) | GEOMOUN a accompagné le RESEDH (gestion des ressources humaines, élaboration d'un manuel de procédures, gestion financière, écriture de projets... ..) Des formations auprès des cadres ont également été réalisées sur les thématiques suivantes : <i>Formation leadership</i> , Formation protection des enfants, Approche basée sur l'enfant |
| Résultat 3 - Participation : Les enfants participent et deviennent acteurs de leur propre développement. | |
| A3-1Conscientiser les enfants et jeunes à leurs droits pour qu'ils participent activement à la gestion et au renforcement de leur communauté. | Le RESEDH a organisé différentes formations sur les thématiques suivantes : droits des jeunes, gestion e groupe, protection de l'enfance , droits de l'homme. Les sensibilisations ont porté sur le Covid 19 et les droits des jeunes |

| | |
|---|---|
| A3-2 Renforcer les communautés par la participation active d'au moins 100 jeunes (dont 50% de filles) qui ont été formés professionnellement par le partage de leurs savoirs acquis lors de leur formation. | Peu de transfert de formation |
| A3-3 Les enfants agissent pour promouvoir leurs droits, et font des propositions concrètes auprès de la société civile et des autorités pour la défense de ceux-ci. | Des spots de sensibilisation réalisées par les clubs de jeunes sur les droits 8 clubs de jeunes sont institutionnalisés auprès de la mairie de Jacmel. |
| A3-4 Réaliser au moins 100 activités citoyennes par les enfants et les jeunes | Chaque année, les clubs de jeunes organisent des activités citoyennes telles que plantation d'arbres, peintures de salles de classes, production maraichères, ... |
| A3.5 Participation aux échanges Nord-Sud (lien vers volet Nord) par au moins 50 enfants (dont 25 filles) participent | Activité Le Son d'Enfants réalisée chaque année dans une école de Jacmel, École Saint Cyr En 2019 cette activité a été réalisée avec l'école de Lavaneau. |